



Cartographie de la Recherche Agricole pour le Developpement(RAD) en Afrique Subsaharienne et dans l'Union Européenne: Les processus d'implication des OSC et d'allocation de ressources

Mutizwa Mukute et Tafadzwa Marange

7 décembre 2011



EUROPEAN
COMMISSION



TABLE DES MATIERES

Résumé exécutif.....	3
1. Contexte et justification	3
2. Cadrage de l'étude.....	3
3. Méthodologie.....	3
4. Principaux résultats	4
5. Recommandations	6
Section 1: Introduction.....	8
1.1 Contexte et Justification	8
1.2 Concepts clés utilisés dans l'étude/le rapport.....	10
1.3 Structuration du rapport	12
Section 2: Méthodologie	12
2.1 Approche Participative	12
2.2 Processus de la cartographie	12
2.3 Triangulation et Processus itératifs	13
2.4 Echantillonnage	13
2.5 Participants à la Recherche et Méthodes de collecte des Données	13
2.6 Contraintes méthodologiques.....	16
Section 3: Résultats.....	16
3.1 OSC intervenant dans la RAD en Afrique Subsaharienne et dans l'UE	16
3.2 Organes de décision de la RAD dans la définition de programmes	19
3.3 Les décideurs qui approuvent les budgets régionaux et internationaux dédiés à la RAD	27
Section 4: Etude de cas sur les OSC et la RAD.....	34
4.1 Introduction	34
4.2 Etude de Cas Kenya	34
4.3 Étude de cas Sénégal: Évolution des relations entre la FONGS et l'ISRA	42
4.4 Étude de cas sur le Ghana: les OSC et les universités	44
5. Principales conclusions et recommandations	46
5.1 Principales conclusions	46
5.2 Recommandations	49



Résumé exécutif

1. Contexte et justification

La présente étude a été commanditée par l'INSARD (Including Smallholders in Agricultural Research for Development) – un projet triennal développé par six partenaires d'Afrique subsaharienne et de l'UE dont l'objectif est d'appuyer les partenariats de la Recherche Agricole pour le Développement (RAD) pour promouvoir des systèmes de recherche et d'innovation davantage axés sur la demande, centrés sur les petits producteurs et ayant une orientation agro-écologique. L'évaluation de la participation et des processus d'allocation de ressources en matière de RAD en Afrique subsaharienne (ASS) et dans l'Union Européenne (EU) a été menée en vue: (a) d'identifier les défis et les opportunités d'une plus grande participation des OSC dans la priorisation, la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la RAD; et (b) de formuler des recommandations pour accroître l'implication des OSC dans la définition de programmes, la mise en œuvre et les processus d'allocation de ressources en matière de RAD. Les objectifs ont été atteints à travers la production et l'analyse des éléments suivants:

- Un inventaire des OSC de l'UE et de l'ASS œuvrant dans la RAD;
- Un aperçu du niveau actuel de participation dans le domaine de la RAD et des mécanismes de consultation des OSC présentes en ASS et dans l'UE;
- Une cartographie des organes clés de décision en Europe, aux Nations Unies et dans d'autres parties du monde, qui approuvent les budgets internationaux et régionaux de recherche RAD; et
- Trois études de cas portant sur l'évolution, les politiques et les pratiques de RAD dans en ASS.

2. Cadrage de l'étude

L'appellation OSC renvoie particulièrement aux Organisations paysannes (OP), aux Organisations Communautaires (OC), aux Organisations des Populations Autochtones et aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) dont les activités sont en phase avec le champ de cette étude. Le concept de RAD émane de l'Evaluation internationale des connaissances, des sciences et Technologies Agricoles au service du Développement (IAASTD), du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) et de l'Initiative Européenne sur la Recherche Agricole pour le Développement (EIARD), qui mettent tous l'accent sur le rôle central des petits producteurs, de la création d'impact, de la durabilité et des partenariats multipartites.

3. Méthodologie

Grace à une approche participative de production de données, l'étude a impliqué 80 cultivateurs, des personnels d'ONG, des chercheurs, des universitaires, des donateurs et des cadres de gouvernement, pour la plupart de l'ASS. Elle s'est déroulée sur sept mois, à travers des recherches sur internet, une analyse documentaire, des entretiens semi-structurés, des entretiens structurés (questionnaires) et par la méthode « Report and Respond » [restitution-réaction] visant à générer et à trianguler les données. La principale limite d'ordre méthodologique résidait dans le fait que tous les pays ne pouvaient pas participer à l'étude d'évaluation en raison de contraintes de budget et de temps. Une revue



de littérature approfondies et conséquente et un atelier de consultation international ont permis de surmonter ces difficultés.

4. Principaux résultats

L'étude a permis d'identifier environ 90 OSC de l'ASS et 50 de l'UE présentes dans quatre principaux types d'activités relatives à la RAD: la recherche sur les politiques, l'influence sur l'élaboration de politiques, le renforcement de capacités, et la recherche basée et orientée sur le terrain. Elle a également identifié quelques-uns des partenaires avec lesquels chaque OSC travaille et les domaines de RAD dans lesquels ils interviennent. Par exemple, ceux qui font de la recherche de terrain sur des types de production agricole spécifiques pourraient avoir besoin de partager de temps en temps des informations, tandis que ceux qui mènent des recherches sur les politiques pourraient être portés sur l'établissement de partenariats avec des OSC qui cherchent à influencer l'élaboration des politiques de RAD dans les sous-régions et au-delà.

Il existe deux types de mécanismes de définition de programmes en matière de RAD pour l'Afrique: les cadres politiques et les forums régionaux et internationaux. Au total, cinq forums internationaux ont été identifiés, à savoir: le Forum Mondial de la Recherche Agricole (GFAR); la Conférence Mondiale sur la Recherche Agricole pour le Développement (GCARD); l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et son Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA); et le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR). La plateforme pour un partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (PAEPARD) a été identifiée comme étant le seul forum spécifique à l'UE et l'ASS. Au niveau de l'UE, le principal forum porté sur la définition des priorités est le Forum Européen pour la Recherche Agricole et le Développement (EFARD), tandis que l'ASS dispose d'un forum régional et de trois forums sous-régionaux, notamment le FARA, le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement (WECARD/CORAF), l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Orientale et Centrale (ASARECA); et le Centre de Coordination de la Recherche et du Développement Agricoles de l'Afrique Australe (CCARDESA).

L'étude suggère l'approche à adopter afin de permettre à chacun des mécanismes internationaux, régionaux et sous-régionaux de définir des priorités de la RAD d'accroître la participation des OSC.

Les principaux mécanismes d'allocation de ressources pouvant être influencés par les OSC comprennent l'UE, la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD), l'EIARD et les Etats de l'ASS. Près de 40 donateurs à la RAD dans la zone ASS ont été identifiés, dont la plupart sont des gouvernements et des fondations du Nord, et utilisent différentes approches de la RAD. La plupart des donateurs ne disposent pas de mécanismes internes pour la participation des OSC mais tendent à les associer aux évaluations de programmes et de stratégies ainsi qu'à la planification. Certaines politiques telles que la Politique Agricole Commune (PAC) ont un effet indirect sur la RAD et l'appui au développement agricole en ASS et le degré d'implication des OSC. Dans le cadre de l'Union africaine, les Etats de l'ASS se sont engagés à allouer 10% des budgets nationaux à l'agriculture et, dans le cadre du Pilier 4 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), ils se sont engagés à accroître l'aide à la RAD. L'étude a également identifié quatre tendances de financement de la RAD dans 30 pays de l'ASS: le financement d'un tiers des pays est en déclin, tandis que celui d'un autre tiers est en hausse.



Le financement de la RAD dans un nombre égal de pays du tiers restant fluctue ou reste stable. Pris individuellement, le rendement économique des pays, le niveau de priorité relative de la RAD, de même que les niveaux de financement et les rapports avec les donateurs ont été les principaux facteurs déterminants du financement de la RAD. L'étude cartographique a permis d'identifier plusieurs défis rencontrés par les OSC œuvrant dans en matière de RAD, et qui peuvent être résumés ainsi qu'il suit:

Domaines d'action

Défis rencontrés par les OSC

Domaines d'action	Défis rencontrés par les OSC
1. Définition du programme de RAD	<ul style="list-style-type: none"> a. Mécanismes inappropriés pour produire les données requises et parler d'une même voix ou faire entendre leurs voix différentes b. Intérêts divergents entre les OSC à plusieurs niveaux c. Mauvaise répartition et coordination de tâches entre les ONG et OP d. Les acteurs des OSC et d'autres acteurs de la RAD éprouvent des difficultés à se comprendre les uns les autres en raison des différences d'ordre linguistique et dans les approches e. Les OSC sont contournées et ne sont souvent pas prises au sérieux lorsqu'elles prennent part à des forums pertinents f. Faible participation des OSC dans les SNRA due à la faible densité d'OSC travaillant dans la RAD, ce qui compromet par conséquent la participation aux niveaux du forum sous-régional et du FARA
2. Influence sur les politiques relatives à la RAD	<ul style="list-style-type: none"> a. Recours excessif à l'approche de la confrontation b. Manque perçu ou réel de capacités à produire des preuves pour appuyer les données c. Insuffisance de temps et de ressources pour mener les questions politiques à leur fin logique en raison de la courte durée des cycles de financement d. Capacité limitée à mobiliser d'autres OSC et à collaborer en raison d'un confinement du centre d'intérêt ou de l'égoïsme. e. Manque de légitimité pour s'exprimer au nom des autres (ceci est d'autant plus vrai pour certaines ONG qui cherchent à représenter les paysans) f. Mauvaise répartition de tâches parmi et entre les OSC (par ex. ONG et OP)
3. Recherche sur les politiques et recherche basée sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> a. Connaissances limitées du domaine b. Faible priorisation de la recherche chez les OSC c. Crainte des conséquences de ne pas produire de nouvelles connaissances ou de l'innovation après des années d'investissement (un luxe que l'on ne peut s'offrir) d. Manque de fonds dédiés couvrant la longue durée de certains types de recherche e. Faibles connexion et expérience de collaboration avec d'autres acteurs de la RAD f. Faibles liens entre la RAD des OSC et les OSC œuvrant à l'influence de politiques
4. Processus d'allocation de ressources de la RAD	<ul style="list-style-type: none"> a. Les OSC ne disposent en grande partie pas d'espace pour échanger avec les donateurs b. Ignorance des mécanismes étatiques et de donateurs même là où ils existent ou le fait de ne pas avoir la capacité à analyser et collaborer avec les structures et les processus c. Manque de capacités et d'intérêt des OSC pour faire de la recherche conjointe avec d'autres OSC et influencer l'allocation de ressources par les donateurs



	<ul style="list-style-type: none"> d. Intérêts concurrents entre les OSC e. Intérêts déviants des donateurs ou conflits entre les intérêts des donateurs et les priorités des OSC
--	---

5. *Recommandations*

L'étude a abouti aux huit recommandations suivantes:

Recommandation 1: les ONG en ASS devraient développer leurs capacités à mener de la recherche sur les politiques et sur le terrain en consolidant leur connaissance du domaine par:

- a. La reconnaissance et l'exploitation des capacités existantes chez les OSC, OP et les ONG aussi bien au Nord qu'au Sud;
- b. La création des fonctions dédiées à la RAD et y affecter des personnes pourvues des compétences nécessaires;
- c. L'établissement de partenariats de recherche avec des universitaires et chercheurs ayant les mêmes centres d'intérêt au lieu de les embaucher;
- d. L'octroi de stages aux étudiants de troisième cycle et l'accueil de chercheurs expérimentés issus d'instituts publics et de recherche;
- e. L'établissement de liens stratégiques avec des écoles et universités agricoles, le Forum africain de services en conseil agricoles (African Forum for Agricultural Advisory Services -AFAAS), le Réseau africain pour l'agriculture (Africa Network for Agriculture), le Réseau africain pour l'éducation de l'agriculture, l'agroforesterie et la gestion des ressources naturelles (ANAFE) et le Programme pour le renforcement des capacités pour la recherche et le développement agricole en Afrique (SCARDA); et
- f. L'Influence des curricula et des pratiques de recherche agricole des étudiants dans les universités d'agriculture et de GRN.

Recommandation 2: les ONG et les OP de l'ASS doivent établir de solides mécanismes et approches pour collaborer de manière productive les unes avec les autres et avec d'autres acteurs de la Recherche agricole pour le développement de l'agriculture familiale afin de:

- a. Accroître l'apport des OSC aux programmes nationaux de la RAD;
- b. Négocier les priorités, stratégies, méthodologies et budgets de RAD pour le compte des OSC et fournir un feedback à d'autres OSC sur des questions relatives à la RAD;
- c. Elaborer et mettre en œuvre des stratégies pour améliorer les relations et les capacités en matière de RAD;
- d. Créer des liens stratégiques et permanents avec les organisations sous-régionales (OSR) dans leurs régions respectives;
- e. Faire du réseautage autour de questions d'intérêt commun avec des OSC de même sensibilité dans l'UE et au-delà; et
- f. Etablir des liens entre les organisations qui mènent de la recherche sur les politiques et de terrain, et celles qui cherchent à influencer les politiques.

Recommandation 3: les ONG de l'UE dédiées à la RAD doivent faire du lobbying en faveur de la création de plus d'espaces permettant à leurs ONG dans l'ASS d'influencer l'UE et la définition de l'agenda international et les processus d'allocation des ressources à travers:

- a. La production et le partage des informations avec les OSC de l'ASS œuvrant dans la RAD en ce qui concerne les opportunités potentielles pour influencer la définition des priorités et les processus d'allocation de ressources en matière de RAD;
- b. L'aide aux OSC de l'ASS à accéder à des espaces pouvant émerger aux niveaux international et dans l'UE; et
- c. L'établissement de liens avec les initiatives de RAD en ASS et capitaliser sur celles-ci en vue du développement des stratégies et programmes de RAD des OSC de l'UE.

Recommandation 4: les OSC de l'ASS doivent mobiliser leurs énergies, ressources et capacités, et participer de manière stratégique aux structures de gouvernance de la RAD à tous les niveaux à travers:

- a. La formation et le développement de plateformes de RAD bien enracinées et ayant le mandat nécessaire pour parler et agir pour le compte des autres au plan national et au haut niveau de la RAD;
- b. L'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes consultatifs et de communication pour garantir l'apport d'acteurs pertinents d'OSC dans la définition de programmes et pour recueillir un feedback;
- c. L'occupation efficace des espaces réservés aux OSC dans les structures de décision en matière de RAD; et
- d. Le développement et l'utilisation des compétences pour faire de la négociation et démontrer l'impact de l'agriculture sensible à l'environnement.

Recommandation 5: les OSC du domaine de la RAD de l'ASS et de l'UE doivent participer au Mécanisme de la Société Civile (MSC) du CSA pour assurer l'inclusion de et l'appui à la RAD sensible à l'environnement au niveau des Nations Unies à travers:

- a. La participation au MSC et à l'IPC pour faire du lobbying afin que ceux-ci intègrent et priorisent la RAD; et
- b. Le lobbying pour la mise en place d'un Panel de Haut Niveau sur la RAD avec un accent particulier sur l'agriculture durable à fort impact et la production à petite échelle.

Recommandation 6: les OSC participant déjà à la définition de l'agenda et à d'autres structures de décision doivent faire du lobbying et créer de l'espace pour une meilleure implication des OSC dans la RAD en:

- a. contribuant à organiser les OSC nationales autour des questions de RAD;
- b. créant ou élargissant les espaces dans les OSR et le FARA (par ex. en révisant les termes de référence); et
- c. recherchant le financement et la création d'opportunités en vue des processus de changement nécessaires.



Recommandation 7: les OSC de l'ASS doivent demander à intégrer les mécanismes d'allocation de ressources ayant un impact sur la RAD en:

- a. nouant des partenariats avec les OSC de la RAD de l'UE et en recherchant leur assistance pour la création d'espaces nécessaires visant à influencer les mécanismes d'allocation de ressources du Nord afin de leur permettre de devenir plus réceptifs à la production familiale sensible à l'environnement et à la RAD y afférant;
- b. Tablant sur les ressources disponibles pour la RAD multi-acteurs offertes par des organisations telles que le FARA, les OSR, l'UE et les Fondations;
- c. Faisant du lobbying auprès de l'UA et des Communautés économiques régionales (CER) pour que des ressources soient allouées à la RAD dans les cadres du PDDAA et du FAAP (Cadre pour la Productivité Agricole Africaine);
- d. Identifiant et participant aux processus budgétaires et structures à l'échelle nationale qui allouent des ressources et investissent dans la science, la technologie et l'innovation agricole; et
- e. Développant leurs propres capacités de mobilisation de ressources.

Recommandation 8: l'INSARD doit faire du lobbying pour le développement et le financement des plateformes nationales pour la RAD sensible à l'environnement en:

- a. Vulgarisant les résultats et les recommandations de cette étude aux acteurs pertinents;
- b. Travaillant avec les réseaux de producteurs et d'ONG intervenant dans l'agriculture régionale et le développement rural dans l'ASS;
- c. Encourageant et appuyant les organisations de production familiale sensible à l'environnement de l'Afrique australe et de l'Est afin de participer aux structures de l'OSR et du FARA en se détachant des producteurs traditionnels;
- d. Créant des opportunités pour l'apprentissage mutuel entre les OSC et en leur sein; et
- e. Vulgarisant et élargissant les mécanismes de financement innovants tels que les Fonds d'appui à l'innovation locale (LISF).

Section 1: Introduction

1.1 Contexte et Justification

Le projet de l'INSARD (Including Smallholders in Agricultural Research for Development) a été conçu par des partenaires africains et européens dans le but de soutenir les Organisations de la Société Civile (OSC) pour influencer les débats et forums relatifs aux politiques internationales en matière de RAD, afin de déclencher le changement nécessaire dans le système de RAD favorable à une recherche et un système d'innovation bien enracinés, davantage axés sur la demande et la production à petite échelle. Il s'agit d'un projet triennal financé par la Commission Européenne (CE) couvrant les régions d'Europe et d'Afrique Subsaharienne (ASS). C'est un partenariat entre la Fondation ETC (Pays-Bas), GRET (France), Practical Action (Royaume-Uni), ESAFF (Forum des Petits Producteurs d'Afrique orientale et australe en Tanzanie), l'Association régionale PELUM (association pour une gestion écologique et participative de la terre dont le bureau régional est basé en



Zambie) et le REPAOC (Réseau des Plates-formes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre, basé au Sénégal). Le projet vise principalement à élaborer et à mettre en œuvre un mécanisme de consultation permettant aux OSC de rassembler des points de vue et de participer de manière active et efficace aux débats sur la RAD à l'échelle africaine, européenne et internationale.

Le présent rapport sur la "Cartographie de l'implication des OSC et des processus d'allocation de ressources" constitue une première étape vers la définition du mécanisme d'OSC. Ce rapport a alimenté les travaux d'un atelier régional au cours duquel il a été présenté. La but spécifique de l'étude était d'identifier tant les potentialités que les goulots d'étranglements du système de RAD pour assurer une participation accrue des OSC à la définition des priorités, la formulation, la mise en œuvre et au suivi-évaluation de la RAD. L'étude se justifie par l'intérêt et la volonté du projet de comprendre les perspectives des efforts directs de recherche envers l'appui à la production familiale à petite échelle et aux modèles de production agro-écologiques, comme l'ont requis autant la Banque mondiale/l'IAASTD (Evaluation internationale des connaissances, des sciences et technologies agricoles au service du développement) que par organisations de la société civile en 2008. Plus spécifiquement, l'étude s'est fondée sur les constats suivants:

- a. Les OSC ont un rôle crucial à jouer pour permettre une recherche et une innovation agricoles davantage axées sur la demande et le petit producteur, et favorable à un monde plus durable;
- b. Le financement de la recherche agricole en Afrique a été relativement faible, privilégiant l'agriculture à forte production tout en manifestant un intérêt de pure forme aux approches écologiques et aux besoins, potentiels et intérêts des petits producteurs; et
- c. Des voies plurielles de savoir, et des "écologies"¹ rendant possibles la coexistence, la survie et l'épanouissement de telles différences en associant des acteurs multiples, et leurs réseaux sont indispensables pour la prise en charge de processus complexes de développement liés à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles (GRN).

Les résultats attendus de ce rapport tels que définis dans les Termes de Référence (voir Annexe 6.1) sont:

- a. Un inventaire des OSC de l'UE et de l'ASS œuvrant dans la RAD;
- b. Un aperçu des mécanismes actuels de participation et de consultation en matière de RAD pour les OSC en ASS et dans l'UE;
- c. Une cartographie des principaux organes de décision en Europe, aux Nations Unies (NU) et dans d'autres parties du monde en charge de l'approbation des budgets de RAD au plan international et régional;
- d. Une synthèse des défis et des opportunités de la participation des OSC à la définition de priorités et aux processus d'allocation de ressources en ASS;
- e. Trois études de cas pays qui illustrent comment la RAD se fait au niveau de l'ASS; et
- f. Les recommandations pour l'amélioration de la participation et de l'efficacité des OSC dans la RAD.

¹ Ce terme fait référence aux environnements propices.



1.2 Concepts clés utilisés dans l'étude/le rapport

L'étude s'est appuyée sur deux concepts clés pour déterminer qui et quoi inclure dans la cartographie: il s'agit de la Recherche Agricole pour le Développement (RAD) et des Organisations de la Société Civile (OSC). Les cinq paragraphes suivants expliquent les sens dans lesquels les concepts ont été utilisés dans cette étude. Les mécanismes de décision, les processus d'allocation de ressources et les donateurs ont été identifiés sur la base de la portée de la RAD telle que définie dans la présente étude. D'autre part, l'identification des OSC a été sous-tendue tant par les concepts de RAD que d'OSC. Cela signifie que même les OSC qui ne sont pas actives dans le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) ou son équivalent en Europe, le Forum Européen pour la Recherche Agricole et le Développement (EFARD), ont été prises en compte. Cependant, les pays de l'UE et par conséquent les OSC n'étant pas actives dans l'ASS ont été délibérément exclues de l'étude cartographique.

1.2.1 Recherche Agricole pour le Développement (RAD)

L'étude s'est inspirée de concepts de RAD utilisés en ASS et dans l'UE en raison du fait qu'elle est centrée sur ces deux régions. Le concept de RAD y est étroitement lié à ce que le FARA décrit comme la Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D). L'étude s'articule autour de quatre principaux aspects: définition, principes, caractéristiques et domaines. En outre, elle identifie les domaines d'intervention de la RAD.

1.2.1.1 Définition de la RAD

L'Initiative Européenne de la Recherche Agricole pour le Développement (EIARD) définit la RAD comme étant:

« Une recherche qui relève les défis agricoles rencontrés par les pays en voie de développement, les pays émergents et les pays en transition. Elle inclut la recherche biologique, économique et sociale sur la production, le stockage, le traitement et la commercialisation des produits agricoles, du bois, du foin, du bétail et des produits de la pêche ; ainsi que la gestion des ressources naturelles, le développement de politiques, la dissémination, le transfert et l'adoption de connaissances, le renforcement des capacités, et l'expansion et la vulgarisation, la distribution et la consommation de produits de recherche. » (Pound et al 2011, p8).

1.2.1.2 Principes de la RAD

Selon les quatre principes de la RAD définis par le FARA, elle:

- a. Rassemble différentes perspectives, connaissances et actions autour d'un thème commun;
- b. Permet un apprentissage social dans lequel les acteurs apprennent en travaillant ensemble;
- c. Intègre l'analyse, l'action et le changement à différents niveaux des dimensions environnementale, économique et sociale de développement durable pour couvrir la

croissance/le développement économique, la conservation des ressources naturelles, et l'inclusion sociale et l'équité; et

d. permet l'analyse, l'action et les changements à divers niveaux spatiaux (terrain, plantation, réservoir d'eau, etc.), économiques (produit, firme, chaîne de valeur, grappe commerciale, etc.) et socio-organisationnelles (individu, groupe, communauté, organisation, système d'innovation, etc.).

1.2.1.3 Caractéristiques de la RAD

Le Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (ICRA) a défini les caractéristiques de la RAD dont s'inspire la présente étude. Celles-ci peuvent être résumées comme suit: la perception de la production de connaissances comme moyen pour opérer le changement; l'accent mis sur l'innovation plutôt que sur la recherche; la focalisation sur les personnes et non sur la technologie; une compréhension systémique des relations entre les parties; la perception de la participation comme facteur de facilitation de l'apprentissage interactif ainsi que l'analyse, la planification et l'action collectives entre les acteurs; le fait d'apprendre avec les autres et d'apprendre à apprendre; et généralement une orientation favorisant la collaboration et le travail d'équipe (ICRA 2007).

1.2.1.4 Domaines de la RAD

Nous avons jugé important d'identifier les domaines de la RAD tels que vus par des organisations de premier plan. L'EIARD (Pound et al 2011) a fourni une conceptualisation utile en la matière en identifiant comme domaines de la RAD: (a) la production agricole, (b) l'élevage, (c) l'agroforesterie, (d) la pêche et l'aquaculture, (e) l'agrobusiness et les entreprises y afférant, (f) les questions de santé animale et humaine, (g) la gestion durable des ressources naturelles dont dépend la culture, (h) les paysages socioculturels et de biodiversité et (i) les systèmes alimentaires et les écologies. Nous avons décidé d'ajouter un autre domaine appelé Propriété et droits fonciers en raison de l'intérêt de l'INSARD dans la souveraineté alimentaire. L'ingénierie mécanique agricole a été identifiée comme domaine au cours de l'atelier international de consultation, mais ne pouvait pas être utilisée rétrospectivement dans l'étude.

1.2.1.5 Domaines² d'intervention

L'étude a identifié les diverses façons dont les OSC et d'autres organisations sont ou peuvent être impliquées dans la RAD. Cet exercice s'est articulé autour de quatre "domaines d'intervention": (a) la recherche basée sur/orientée vers le terrain, (b) la recherche sur les politiques, (c) l'influence de politiques, et (d) le renforcement de capacités en matière de RAD.

1.2.2 Organisations de la Société Civile (OSC)

Dans la plupart des cas, le terme "OSC" renvoie à un vaste champ d'acteurs dont le secteur privé, les consommateurs, les ONG, les organisations paysannes et les syndicats. Cependant, nous travaillons ici avec une définition très étroite convenant au but et au contexte de cette étude et limitant les OSC aux ONG, Organisations Paysannes (OP), Organisations

² Le concept de "connaissance du domaine" utilisé subséquentement dans le rapport est lié à l'idée d'avoir des domaines ou des sujets tels que ceux identifiés ici

Communautaires (OC) et Organisations représentatives des populations autochtones (IPO).

1.3 Structuration du rapport

Le rapport principal s'articule autour de cinq grandes sections: Introduction, Méthodologie, Résultats, Etudes de Cas et Conclusions et Recommandations. L'Introduction aborde le contexte et le but de l'étude ainsi que les concepts clés. La section Méthodologie traite le comment de l'étude, tandis que les Résultats fournissent des informations sur les OSC œuvrant dans la RAD, les mécanismes de participation des OSC dans les processus de définition de l'agenda de la RAD et une cartographie des organes de décision qui approuvent les budgets relatifs à la RAD. La Section Etudes de Cas présente les perspectives émanant de trois études de cas. La Section Conclusions et Recommandations résume les opportunités et les défis de la participation des OSC dans la définition de l'agenda et les processus d'allocation de ressources et suggère comment les OSC peuvent s'améliorer et devenir plus efficaces dans l'influence sur les décisions en matière de RAD. Les Annexes apportent des informations supplémentaires et détaillées sur certains aspects de l'étude (voir Section 6).

Section 2: Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le rapport avait une forte orientation participative et se voulait être solide avec un recours à une variété de méthodes et d'approches de l'étude cartographique abordées ci-dessous.

2.1 Approche Participative

L'usage de la méthodologie participative dans l'étude était en partie due au fait qu'elle reposait sur un projet dont la philosophie de développement consistait essentiellement à faire entendre des voix différentes et à valoriser des mentalités différentes. Les raisons pragmatiques de l'orientation participative de cette étude étaient de:

- a. Générer des données par le biais d'acteurs clés de la RAD au regard de leur meilleure connaissance et compréhension du terrain;
- b. Recueillir et prendre en considération les points de vue communs et différents; et
- c. Développer le sens d'une appropriation à base plus élargie des résultats et recommandations de l'étude.

2.2 Processus de la cartographie

Le processus de la cartographie s'est étalé sur sept mois allant de mai à novembre 2011 et a été reparti en plusieurs processus inter-reliés: (a) développement et adoption d'une note conceptuelle, (b) développement et approbation des outils de recherche, (c) compilation et feedback de l'INSARD sur un rapport préliminaire portant sur les inventaires d'OSC et de donateurs de l'UE et de l'ASS intervenant dans la RAD, (d) visites de pays et compilation de rapports pays/ études de cas et recueil de feedback des personnes interrogées, (e) rédaction et dissémination de la première ébauche du rapport en vue de recueillir le feedback de l'INSARD, (f) révision du document, (g) diffusion du draft révisé auprès des participants invités à l'atelier international de consultation, (h) présentation et critique du rapport à



l'atelier international, et (i) finalisation du rapport. Environ 80 personnes ont été consultées au cours de l'étude cartographique (Annexe 6.3).

2.3 Triangulation et Processus itératifs

L'étude a procédé à la triangulation des données générées afin d'assurer leur véracité, et ce, par le biais de différentes méthodes de production de données: analyse documentaire, entretiens semi-structurés, questionnaires, méthode "restitution-réaction"³ et un atelier de restitution tenu à la mi-novembre 2011. Nous avons également fait de la triangulation par la source, en veillant à ce que les données soient générées avec les paysans, donateurs, personnel d'ONG, chercheurs officiels et cadres du gouvernement. La rigueur était de mise à travers le développement de processus itératifs de production de données et les échanges, notamment entre les membres du consortium de l'INSARD et les consultants. Ces interactions comprenaient le développement, le partage et la critique des documents suivants: Note initiale, outils de collecte de données, études de cas et projets de rapport.

2.4 Echantillonnage

Nous avons procédé à un échantillonnage non probabiliste pour sélectionner les pays à visiter, en raison des contraintes de temps et de ressources. Les deux principales raisons de la visite des pays sélectionnés étaient: (a) d'obtenir des informations approfondies sur les divers aspects de l'étude, et (b) de compiler les études de cas sur la RAD. La combinaison des visites dans les trois pays sélectionnés nous a permis d'échanger avec les acteurs stratégiques de la RAD en Afrique, à savoir: les OSC, les organisations de recherche et les forums régionaux, sous-régionaux et nationaux, les universités, les gouvernements et les donateurs. Les pays sélectionnés pour les études de cas étaient ceux qui:

- a. Abritent des organisations de RAD ayant une valeur stratégique en Afrique (par ex. FARA, OSR);
- b. Possèdent un Système National de Recherche Agricole (SNRA)
- c. Abritent les principaux financiers soutenant le type de RAD que l'INSARD entend promouvoir, et
- d. Abritent une variété d'OSC sous-régionales et régionales (ONG et OP) intervenant dans la RAD.

Les pays de l'échantillon devaient avoir au moins deux des trois langues officielles de l'ASS et couvrir trois sous-régions. En fonction de ces critères, le Kenya, le Ghana et le Sénégal ont été choisis et, pour respecter le critère d'équilibre régional, nous avons saisi l'opportunité d'une visite non-INSARD au Botswana en Afrique australe pour produire des données pertinentes, portant principalement sur les OSR et les programmes relatifs, et non sur le Botswana⁴.

2.5 Participants à la Recherche et Méthodes de collecte des Données

L'étude a eu recours à cinq méthodes de collecte de données: la recherche documentaire, les entretiens semi-structurés (face-à-face et sur Skype), l'entretien structurée (questionnaire), la méthode « restitution-réaction » et un atelier international de consultation. En tout, 80

³ Cette méthode implique la rédaction d'un rapport et sa soumission à des participants sélectionnés en vue de leur rétroaction; elle a une fin similaire à celle d'un atelier de restitution.

⁴ Ceci explique pourquoi nous n'avons pas produit de cas d'étude sur le Botswana.



personnes ont participé à l'étude (Tableau 1), dont 41% étaient des femmes. Dix parmi ces participants provenaient de l'UE, soit une proportion de 12,5%, tandis que le reste (70) était basé en ASS (voir Annexe 6.3).

Tableau 1: Résumé des Participants

Catégorie	Total	Masculin	Féminin
Producteurs	20	6	14
Personnel d'ONG	32	23	9
Chercheurs	18	10	8
Gouvernement	2	2	0
Donateurs	7	5	2
Medias	1	1	0
Totaux	80	47(59%)	33 (41%)

2.5.1 La recherche documentaire

L'étude cartographique a reposé largement sur l'analyse documentaire. La plupart des documents provenaient de l'internet, tandis que d'autres ont été obtenus au cours de visites dans les pays pour le besoin des études de cas et pour la recherche d'informations supplémentaires pour la recherche. Des efforts et une quantité substantielle de temps ont été consacrés à la consultation de sites web d'OSC potentielles et réelles, de donateurs, d'instituts de recherche agricole, de plateformes et de mécanismes de décisions de RAD, dont la plupart sont basées en Europe et en ASS. Cette méthode s'est révélée utile pour recueillir les informations préliminaires afin de déterminer qui intervient dans la RAD et comment.

2.5.2 Questionnaires

Les interactions avec les participants à la recherche ont reposé sur un ensemble de questions de recherche, dont chacune visait un groupe particulier d'acteurs (voir Annexe 6.4). Les questionnaires ont été envoyés à 60 personnes et 6 ont répondu (soit 10%). Tous ceux ayant répondu étaient employés d'ONG (ou avaient travaillé dans le secteur des ONG) et étaient personnellement connus des consultants/chercheurs. Cela révèle qu'il est difficile d'obtenir des informations par le biais de questionnaires auprès de personnes avec lesquelles l'on n'est pas familier. Les informations recueillies à travers les questionnaires traitaient des questions majeures sur ce qui pouvait être fait pour améliorer la participation des OSC dans les processus de décision et d'allocation de ressources.

2.5.3 Entretiens individuels ou collectifs semi-structurés

Près de 50 personnes ont participé aux entretiens semi-structurés, qui ont été guidés par une liste de contrôle des questions liées aux questionnaires. La plupart de ces entretiens ont été effectués au cours des visites dans les pays où des cas d'étude ont été réalisés (Kenya, Ghana and Sénégal). En outre, certains entretiens ont été menés en s'appuyant sur une visite



non-INSARD au Botswana en vue d'intégrer une perspective d'Afrique australe dans l'étude. Le choix des personnes interrogées a été nourri par le désir d'obtenir des contributions de tous les groupes d'acteurs. Trois de ces entretiens ont été effectués sur Skype. Les entretiens sont résumés ainsi qu'il suit:

- a. Botswana: Chercheurs - 3; Universitaires - 1 = 4
- b. Ghana: Paysans - 2; Universitaires - 1; Personnel d'ONG – 3⁵; Chercheurs – 1; Gouvernement - 1 = 7
- c. Kenya: Chercheurs - 3; Paysans - 13; Personnel d'ONG- 10; Universitaires - 2; Donateurs - 4 = 32
- d. Sénégal: Instituts de recherche - 2; ONG - 4; Paysans -1; Donateurs -1 = 7⁶
- e. Royaume-Uni: Donateurs – 1.

Les entretiens semi-structurés ont constitué la plus importante source d'informations pour la production de données sur les obstacles à la participation des OSC dans la RAD ainsi que pour la formulation de recommandations pour améliorer l'implication des OSC dans la définition d'agenda, l'allocation de ressources et la RAD basée sur le terrain.

2.5.4 La méthode « Restitution-réaction »

La méthode « Restitution-réaction » a permis de générer des données supplémentaires auprès des personnes interrogées de même que pour améliorer la qualité des rapports suivants: (a) Note initiale, (b) Rapport préliminaire portant sur un inventaire des OSC, donateurs et plateformes de la RAD, (c) le Premier Projet de Rapport, et (d) le Rapport d'étude de cas sur le Kenya. Six membres de l'équipe de direction de l'INSARD ont réagi sur les trois premiers rapports, tandis que les participants de recherche basés au Kenya ont commenté le rapport d'étude de cas. Les chercheurs ont demandé une rétroaction sur l'Etude de Cas sur le Kenya et non sur les deux autres études de cas parce qu'elle a généré beaucoup plus de données comparativement aux deux autres, en ce sens que davantage de temps a été consacré à la collecte de données sur le Kenya et dans le pays (3 jours) qu'au Ghana et au Sénégal (1,5 jours chacun, l'autre moitié de jour ayant été utilisée pour des réunions avec le CORAF et le FARA respectivement).

2.5.5 Atelier international de consultation

L'atelier international de consultation s'est tenu à Nairobi, au Kenya, sur une journée entière le 19 Novembre 2011 et a vu la participation d'environ 30 personnes provenant de l'ASS et de l'Europe. Le résultat des travaux de l'atelier contenu dans ce rapport final est la suivante: (a) Validation des résultats et recommandations présentés par les consultants; (b) Identification des écueils à l'implication des OSC dans la définition de programmes et l'allocation de ressources à la RAD; (c) la cartographie institutionnelle des principales structures de gouvernance impliquées dans la formulation de politiques et l'allocation de ressources de RAD; et (d) les stratégies à court et long terme pour développer les mécanismes de coordination et de communication des OSC. Le 20 Novembre, huit membres de l'équipe de l'INSARD se sont réunis avec le consultant principal de recherche

⁵ L'une des personnes interrogées était également leader d'organisation paysanne.

⁶ L'une des personnes interrogée était aussi bien représentant de producteurs que leader d'une ONG.



et ont affiné les recommandations sur la base des travaux de l'atelier.

2.6 Contraintes méthodologiques

La principale limite de l'étude était que nous ne pouvions pas visiter tous les pays de l'ASS en raison des contraintes budgétaires et de temps. Sept jours au total ont été effectués dans trois pays choisis, ce qui a restreint le nombre de personnes pouvant être interrogées. Par conséquent, il était impossible de produire des études de cas approfondies. L'analyse documentaire et l'atelier international de consultation ont été utilisés pour pallier certaines contraintes de l'étude.

Section 3: Résultats

La présente section traite des principaux résultats de l'étude tels qu'orientés par les objectifs de l'étude cartographique présentés dans la Section 1.1. Ceux-ci ont été en partie inspirés par les travaux de l'IAASTD, dont les principaux messages sont les suivants:

- a. Les petits producteurs doivent être associés à la définition de l'agenda et sa mise en œuvre à travers une recherche participative parce qu'ils sont cruciaux pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté;
- b. Des investissements substantiels sont nécessaires dans la RAD pour sous-tendre des voies efficaces de collaboration avec différents systèmes de connaissances et pratiques qui valorisent les activités agro-écologiques; et
- c. La RAD doit aller au-delà du développement de technologie pour inclure les politiques et systèmes de gouvernance (Pound et al 2011).

A la lumière de ce qui précède, il est important d'analyser comment les OSC peuvent mieux s'impliquer dans la définition de l'agenda et la mise en œuvre de la RAD, les investissements dans le domaine, ainsi que les politiques et les structures qui l'orientent. Des informations détaillées sur les résultats sont fournies dans les Annexes (6.1–6.7). Cette section, comme celle des Etudes de Cas fournit une base importante pour formuler des conclusions et des recommandations. Elle formule également des suggestions spécifiques sur les espaces que les OSC pourraient occuper dans divers processus et structures de décision de la RAD.

3.1 OSC intervenant dans la RAD en Afrique Subsaharienne et dans l'UE

L'étude a identifié les OSC intervenant dans la RAD à l'aide du cadre conceptuel déjà présenté dans l'Introduction (Section 1.2). En outre, elle porte sur des OSC qui:

- a. Sont actives dans le système et les processus du Forum mondial sur la recherche agricole (GFAR);
- b. Sont centrées sur les approches écologiques dans la RAD;
- c. Sont liées au Comité sur la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) et son Mécanisme de la Société Civile (MSC);
- d. Participent aux Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et échangent avec les centres de recherche agricole sur leur travail en Afrique;



- e. Appliquent une partie de leur RAD en Afrique (ceci concerne les OSC de l'UE); et/ou
- f. Appuient la recherche orientée vers les producteurs.

3.1.1 OSC de l'ASS intervenant dans la RAD

L'étude a identifié près de 90 OSC intervenant dans la RAD en ASS (Annexe 6.5). Leur répartition est assez homogène à travers les trois sous-régions. La plupart des OSC identifiées sont des ONG. Pour éviter la duplication, celles-ci n'incluent pas les organisations basées dans l'UE qui s'impliquent dans la RAD en ASS. La liste des partenaires est à titre indicatif et non exhaustif. Une analyse des OSC de l'ASS intervenant dans la RAD suggère un certain nombre de paramètres et de questions:

- a. Les OSC évoluant dans la RAD ont différentes origines, certaines ayant commencé comme organisations humanitaires et de développement, d'autres comme programmes universitaires de proximité ou encore récemment comme mécanismes de promotion de la consommation des produits de recherche;
- b. La plupart des OSC intervenant dans la RAD ont été établies dans les années 1990 ou ont intégré le secteur au cours de cette décennie; un état de fait lié à la Recherche Participative avec les Agriculteurs;
- c. Les OSC centrées sur la recherche sur les politiques et l'influence de politiques semblent avoir émergé dans ou intégré le domaine au début des années 2000;
- d. Les OSC ayant une orientation de recherche sur les politiques ou d'influence de politiques tendent à nouer des partenariats à travers le monde et des liens avec les médias; quant aux OSC de RAD basées sur le terrain, elles tendent à avoir une gamme plus limitée de partenaires;
- e. Les Réseaux d'OSC tels que l'ABN (Réseau Africain de la Biodiversité), ESAFF et PELUM ont tendance à mettre davantage l'accent sur l'influence de politiques. Cette situation peut s'expliquer par leur pouvoir de représenter et s'exprimer au nom de groupes donnés; et
- f. les ONG de développement de la chaîne de valeur semblent avoir émergé dans la période d'après-2000.

Les principaux problèmes sont l'insuffisance de coordination des travaux de RAD des OP et des ONG aux niveaux national, sous-régional et de l'ASS. Dans le cas des OP, cette situation est due au fait que les organisations faîtières tendent à privilégier l'agriculture commerciale à grande échelle plutôt que l'agriculture durable des petits producteurs. En outre, les OP tendent à ne pas se focaliser de manière explicite sur la RAD. Pour leur part, les ONG sont dépourvues de mécanismes nationaux permettant de converger leurs voix et intérêts divergents en matière de RAD. Ce manque d'espace organisé pour les ONG évoluant dans la RAD au niveau national compromet la représentation et la légitimité des OSC de la RAD aux plans sous-régional, régional et international.

L'étude a identifié une initiative internationale promouvant et facilitant le type de RAD qui implique les producteurs familiaux et leurs façons d'apprendre et de pratiquer, tel que décrit dans l'Encadré 1 ci-dessous:



Encadré 1: Promotion de l'Innovation Locale (PROLINNOVA) – cas d'une plateforme multi-acteurs se voulant influencer la pratique de la RAD

La Promotion de l'innovation locale dans l'agriculture sensible à l'environnement et la GRN (PROLINNOVA) est un programme en pleine croissance du Partenariat Mondial initié par des ONG du Nord et du Sud sous l'égide de la GFAR. Il développe les capacités des ONG et des groupements paysans en Afrique, Amérique du Sud et Asie afin d'innover, de mener conjointement de la recherche avec d'autres acteurs, de documenter et de partager des enseignements. Il vise à intégrer une approche participative de la recherche et du développement axés sur le producteur, dans les institutions de recherche, de vulgarisation et d'enseignement supérieur. Il dispose présentement de 18 plateformes nationales et régionales multi-acteurs. PROLINNOVA reconnaît la valeur du savoir local et développe les capacités des paysans à s'adapter au changement– pour développer leurs propres systèmes et institutions de gestion de ressources appropriés sur le terrain en vue d'atteindre la sécurité alimentaire, rendre durables leurs sources de revenus et préserver l'environnement. Chaque pays participant possède un Comité National de Pilotage (CNP) composé de personnes issues de la recherche publique, de la vulgarisation et de l'éducation, d'ONG, et dans certains cas, d'OP. Au niveau international, il dispose d'une équipe internationale d'appui comprenant du personnel d'ONG. Le PROLINNOVA Oversight Group (Groupe de surveillance du PROLINNOVA) est composé de personnes élues des plateformes nationales, de l'Equipe internationale d'appui et de membres indépendants (présentement deux sont issus d'organisations donatrices et un d'une ONG internationale).

3.1.2 OSC européennes intervenant dans la RAD

Les données recueillies sur les OSC de l'UE évoluant dans la RAD ont été dans la majorité collectées sur des sites web et organisées suivant la même logique que celles sur les OSC de l'ASS mentionnées dans le paragraphe plus haut. L'étude a limité le nombre de pays européens dans lesquels où s'est effectuée la recherche sur les OSC à ceux ayant une tradition de collaboration avec l'ASS en matière de RAD. En tout, ce sont environ 50 OSC de l'UE qui ont été identifiées (Annexe 6.6). En général, les OSC de l'UE œuvrant dans la RAD ont une existence plus vieille que celle de leurs homologues de l'ASS. Elles ont également tendance à travailler tant au sein de l'UE que de l'ASS, contrairement à celles de l'ASS, qui sont pratiquement confinées au continent africain. Toutefois, si les OSC de l'UE font de la recherche sur les politiques, l'influence de politiques et le renforcement de capacités en matière de RAD, elles tendent à ne pas effectuer de recherche basée sur le terrain, mais plutôt de la recherche orientée vers le terrain⁷. Plusieurs parmi les OSC de l'UE ont une tradition de collaboration directe ou indirecte dans l'ASS –principalement dans l'appui au renforcement de capacités et l'influence collective sur les politiques de RAD dans des forums tels que la GFAR et le MSC du CSA. Cet historique fournit une base potentielle de formation d'une plateforme UE-ASS pour influencer la RAD sur les deux continents. Cependant, il n'y a pas assez de partage de ressources de RAD entre les OSC de l'UE et celles de l'ASS évoluant dans la RAD. L'étude a identifié ce manque de partage comme étant un problème important minant l'éventuelle collaboration entre les OSC des deux régions.

⁷ La recherche basée sur le terrain renvoie à la recherche menée dans un environnement naturel, tandis que la recherche orientée vers le terrain est une recherche réalisée en appui à la recherche basée sur le terrain.



3.2 Organes de décision de la RAD dans la définition de programmes

Il existe plusieurs instances où sont prises les décisions de définition de l'agenda de recherche et des priorités RAD et où les OSC disposent d'un espace réel ou potentiel pour influencer l'agenda de la recherche. Ces mécanismes comptent plusieurs niveaux, étant donné qu'ils existent à l'échelle mondiale, de l'espace UE-ASS et de l'UE.

Deux types de mécanismes de participation ont été identifiés: les cadres politiques et les forums régionaux et internationaux. Chaque mécanisme a une portée et un but spécifiques, et c'est ce qui détermine la façon dont les OSC peuvent influencer sa définition d'agenda. Pour chaque mécanisme abordé, un point d'entrée éventuel ou des espaces existants pour permettre aux OSC d'influencer le mécanisme de décision est suggéré. Connaître le but d'un mécanisme et son point d'entrée permettra aux OSC de savoir qui approcher ou où aller et à quels sujets afin d'influencer le contenu de l'agenda et les méthodes utilisées pour le mettre en œuvre.

3.2.1 Mécanismes mondiaux de participation

3.2.1.1 Forum Mondial pour la Recherche Agricole (GFAR)

Le Forum mondial pour la recherche agricole (GFAR) facilite le développement multi-acteurs et la mise en œuvre de l'agenda de la recherche agricole internationale pour réduire la pauvreté, accroître la sécurité alimentaire et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. Le GFAR a pour but fondamental de faciliter le développement de partenariats entre les OSC, les donateurs et le secteur privé afin de combler les besoins et les écarts dans les processus et les mécanismes de RAD. Il rassemble un large éventail d'acteurs œuvrant dans la RAD pour faire face à ses défis complexes. Le GFAR exerce de l'influence à la CGIAR, dans laquelle elle détient un siège au sein du Fund Council ainsi qu'un siège dans le Programme Consortium Council. A l'interne, le GFAR possède un comité de pilotage avec un siège pour les ONG et un autre pour les OP. Cependant, il n'existe pas de mécanisme de communication (consultation, réaction) entre ces individus et un groupe plus large. Une étude commanditée par le GFAR (Kapiriri 2008) a découvert que l'implication des OSC dans la GFAR pourrait être accrue par:

- a. La mobilisation et l'organisation des OSC autour de ressources clés de la GFAR en soutenant l'établissement et le développement d'OSC régionales et sous-régionales et en renforçant leurs capacités à collaborer de manière stratégique les unes avec les autres et avec d'autres acteurs;
- b. La participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du programme GFAR, avec un accent initial sur le développement de leurs capacités à le faire; et
- c. La représentation des OSC à tous les niveaux du GFAR de sorte à ce qu'elles puissent développer des positions collectives et parler d'une seule voix sur les préoccupations communes.

Points d'entrée: Le Comité de Pilotage du GFAR à travers les sièges des ONG et OP; et le Groupe des OSC sur la Recherche Agricole pour le Développement (CSO Group on Agricultural Research for Development -CSO-GARD)⁸ doivent prendre en charge les trois

⁸ Le Groupe des OSC sur la Recherche Agricole pour le Développement (CSO-GARD) a été initialement formé par les participants d'ONG et d'OP lors de la première Conférence mondiale sur la Recherche Agricole pour le Développement (GCARD) tenue à Montpellier, France.



défis mentionnés plus haut et influencer la position du GFAR sur d'autres structures importantes de décision telles que le Fund Council du CGIAR et le Programme Consortium Council.

3.2.1.2 Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD)

Le GFAR et le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale organisent une conférence bisannuelle pour réfléchir sur et planifier la RAD à travers la Conférence mondiale sur la Recherche agricole pour le Développement (GCARD). La GCARD tire des apports d'une grande variété d'acteurs dont les OSC. Les ONG ont apprécié leur participation à GCARD1, mais ont dit toute leur préoccupation du manque de mécanismes appropriés pour encourager le développement conjoint de positions parmi elles avant la Conférence. Le Comité d'Organisation pour la GCARD2 a un siège pour les ONG et un autre pour les OP, la personne siégeant pour les ONG a été nommée par le CSO-GARD, se concerta avec ce groupe et fait le compte-rendu audit groupe. La personne siégeant pour les OP a été désignée par la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles présentement dissolue (IFAP).

Points d'entrée: Le CSO-GARD à travers le représentant des ONG dans le Comité d'Organisation de la GCARD, et éventuellement le titulaire du siège des OP dans le Comité d'Organisation, pour garantir des processus importants de consultation entre les OSC avant les événements clés de la RAD et l'apport de feedback aux OSC après les événements.

3.2.1.3 Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR)

Le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR) mène la recherche publique à travers ses 15 centres répartis à travers le monde. Il disposait par le passé d'une structure appelée NGO Committee (NGOC), qui comportait des membres de tous les continents, mais a été disloquée suite aux préoccupations du NGOC s'estimant marginalisé dans les processus clés de décision et qui déplorait l'absence de représentation des producteurs dans le Conseil Exécutif de la CGIAR. Le principal défi a par conséquent été associé à une faible implication des OSC dans la définition de l'agenda de la CGIAR. Celle-ci dispose à présent d'un Conseil de Consortium de neuf membres issus de différentes parties du monde et couvrant les secteurs privé, public et des OSC. Parmi les neuf membres du Conseil, deux ont une importante expérience et une solide expertise dans le travail des ONG : Tom Arnold (PDG de Concern Worldwide, une ONG irlandaise opérant en Afrique et en Asie), et Ganesan Balachanger, qui a travaillé pour et dirigé plusieurs ONG internationales et nationales.

Points d'entrée: Membres du Conseil du Consortium ayant une compréhension, un background et une appréciation des OSC, de sorte que les membres encouragent les centres de recherche de la CGIAR à faire davantage de recherche à fort impact avec les OSC comme partenaires.

3.2.1.4 Comité des Nations Unies pour la Sécurité Alimentaire Mondiale

Le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) a été transformé en 2009 en organe

en mars 2010. Les membres communiquent par courrier électronique et englobent près de 140 individus de CSO à la date de novembre 2011. Le Groupe a élaboré des Termes de Référence pour les représentants d'OSC dans les organes internationaux de décision de la RAD.



inter-organisationnel de gouvernance sous la tutelle de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il a, entre autres choses, créé un Panel d'Experts de Haut Niveau qui désigne des équipes de projet pour mener des études spécifiques. Il a également établi un Mécanisme de la Société Civile (MSC) composé de divers groupes d'acteurs d'OSC de toutes les régions du monde et inclut les ONG et les OP (Adolph & Holderness 2011). Le MSC facilite la participation des OSC en proposant des participants de ces organisations dans les sessions plénières annuelles du CSA où les décisions sur l'agriculture et la sécurité alimentaire mondiales sont prises, et en proposant des participants d'OSC dans les activités intersessions avec le Bureau du CSA à travers son Groupe Consultatif (Colombo 2011). Parmi les activités du MSC, figurent:

- a. Des échanges réguliers d'informations, d'analyses et d'expériences
- b. La convocation de réunions préparatoires avant les sessions du CSA et le développement de positions communes; et
- c. Le rôle d'interface avec le CSA et son Bureau.

Le Comité de Coordination du MSC comprend 40 représentants issus de 11 circonscriptions et 16 sous-régions. Les membres OSC actuels du Comité de Coordination qui sont dans le Groupe Consultatif du CSA sont Jorge Stanley Icaza, Margaret Nakato, George Dixon Fernandez et Lalji Desai. En dépit du fait que le centre d'intérêt actuel du CSA ne soit pas la RAD, ce mécanisme pourrait à l'avenir jouer un rôle dans la définition des priorités de la RAD.

Points d'entrée: Participation au MSC pour encourager la création d'un Groupe de Travail sur la RAD, qui pourrait faire du lobbying auprès du CSA pour l'intégration de la RAD comme composante clé pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et la nutrition, et veiller à ce qu'elle soit orientée vers le paysan.

3.2.1.5 Comité International de Planification de la Souveraineté Alimentaire (IPC)

L'IPC a été formé par un forum d'OSC ayant participé à des sessions en marge des Sommets Mondiaux de l'Alimentation abrités par la FAO en 1996 et 2002. Il a été établi pour faire avancer l'agenda de la souveraineté alimentaire des OSC, qui a été développé en réponse aux politiques néolibérales, à la mondialisation et à la libéralisation, telles que promues par des entités comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'IPC a développé un système de quota qui a veillé à ce que les OP et les mouvements de populations aient un grand contrôle sur l'agenda et non les ONG qui ont eu tendance à dominer un tel espace par le passé (McKeon 2011). Les quatre piliers de l'IPC sont:

- a. Le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire;
- b. La prise en compte de la production familiale agro-écologique;
- c. La défense de l'accès et le contrôle par les populations des ressources naturelles;
et
- d. Le commerce et la souveraineté alimentaire.

L'IPC est composé de 45 mouvements populaires et d'ONG, qui à leur tour sont liés à quelques 800 organisations à travers le monde. Il ne dispose pas d'une structure centralisée et ne prétend pas représenter ses membres, mais est perçu comme la principale structure s'exprimant au nom des petits producteurs partout dans le monde. L'une de ses principales réalisations est l'ouverture de l'espace politique dans la FAO (McKeon 2011).



Points d'entrée: Les OSC de l'ASS doivent travailler avec l'IPC pour influencer le discours mondial sur la RAD et les questions de politiques agricoles et alimentaires relatives.

3.2.2 Mécanismes de Participation des OSC impliquant tant l'UE que l'ASS

L'UE et l'ASS possèdent un mécanisme remarquable de participation des OSC qui prévoit de l'espace pour les organisations dans les deux continents: la Plateforme pour le Partenariat Afro-Européen dans la Recherche Agricole pour le Développement (PAEPARD).

3.2.2.1 Plateforme pour le Partenariat Afro-Européen dans la Recherche Agricole pour le Développement (PAEPARD)

Le PAEPARD entend renforcer les capacités des acteurs africains de la RAD pour participer aux initiatives européennes de développement pour l'Afrique et créer des programmes de développement plus réceptifs pour le continent (selon le site web du FARA). Il nourrit également des partenariats pour accroître la quantité de propositions communes (conduisant à plus d'initiatives financées). La valeur ajoutée du PAEPARD réside dans la création de liens interrégionaux et la facilitation de partenariats multidisciplinaires et multi-institutionnels. Ses priorités sont définies à la lumière des priorités nationales, sous-régionales et régionales. Pour sa part, l'appui de l'UE s'inspire de sa stratégie de développement, qui priorise l'Afrique comme indiqué dans la Stratégie de l'UE pour l'Afrique, qui a été développée en consultation avec la Commission de l'Union Africaine pour l'Avancement de l'Agriculture Africaine. Le FARA a apporté des contributions au nom de la Commission de l'UA, tandis que l'EFARD a fait des apports au nom de l'UE. Les partenaires africains dans le PAEPARD sont: le FARA; le Réseau d'analyse des politiques alimentaires, agricoles et des ressources naturelles (FANRPAN); le Forum Panafricain des Producteurs Agricoles (PAFFO); et le Forum des Universités Régionales pour le renforcement des Capacités en Agriculture (RUFORUM). Les partenaires européens dans le PAEPARD sont: l'Alliance européenne dans le domaine des connaissances agricoles pour le développement (AGRINATURA); l'ONG Collectif Stratégies Alimentaires (CSA); le Centre International pour la Recherche Agricole orientée vers le Développement (ICRA); et le Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique pour la promotion des exportations horticoles (COLEACP) issu du secteur privé. Les organisations ayant la responsabilité de mobiliser les organisations africaines sont la PAFFO, l'EAFF (Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est) et la FANRPAN, tandis que celles en charge de la mobilisation des organisations de l'UE sont AGRINATURA et le CSA (Mugabe 2010). Le Consortium Panafricain d'ONG (SSA-NGOC)⁹, PAFFO, CSA et AGRINATURA constituent quelques-uns des membres du Comité de Pilotage du PAEPARD.

Points d'entrée: La PAFFO, le CSA et AGRINATURA sont des membres du Comité de Pilotage. L'un des domaines pour le lobbying serait l'inclusion des OP ayant une orientation de production familiale et écologique, tels que l'ESAFF. Le lobbying est

⁹ Le Consortium des Organisations Non-Gouvernementales d'Afrique Subsaharienne (SSA-NGOC), rebaptisé par la suite Consortium Panafricain des ONG (PANGOC), a été créé en 2005 pour mobiliser les apports des ONG africaines dans le FARA. Il cherche entre autres à identifier, lier et coordonner les ONG évoluant dans la RAD en Afrique, et à développer des dispositifs de travail et des capacités institutionnelles et à promouvoir les approches et intérêts des OSC dans la RAD. Sa principale faiblesse a été identifiée comme étant l'incapacité à coordonner sa variété d'acteurs (Jns & Sanyang 2007).



également nécessaire pour permettre aux ONG de former des forums nationaux de RAD liés à des réseaux existants ou nouveaux d'agriculture nationale et de GRN, de sorte que PANGOC s'enracine et devienne en fin de compte représentatif.

3.2.3 Mécanismes de décision dans la RAD en Afrique Subsaharienne

Cette section aborde les mécanismes de définition de programmes de la RAD dans l'ASS aux niveaux régional et sous-régional. Elle indique également les espaces ou points d'entrée disponibles qui permettent aux OSC d'influencer les agendas de RAD respectifs de ces régions.

3.2.3.1 Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA)

Le FARA est un forum d'acteurs dans la recherche agricole et le développement en Afrique qui regroupe les instituts de recherche, OP, ONG, secteur privé, gouvernement et donateurs. Le Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union Africaine a confié au FARA la responsabilité de diriger et coordonner la RAD sur le continent. Son mandat est de développer et de consolider l'efficacité et l'efficience des systèmes de recherche agricole en Afrique, ainsi que de contribuer au développement économique et agricole à travers l'utilisation durable des ressources naturelles. Le cadre africain pour le développement économique par le biais du développement agricole s'appelle le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Le FARA coordonne la mise en œuvre du Pilier 4 du CAADP, qui a trait à la recherche agricole et au développement de la technologie. Le FARA a développé le Cadre pour la Productivité Agricole en Afrique (FAAP) pour servir d'outil à la mise en œuvre du Pilier 4 du PDDAA. Le FAAP vise à opérer un changement de l'approche de transfert de la technologie vers une "approche véritablement intégrée de recherche agricole, et à œuvrer pour que les chercheurs (nationaux et internationaux) collaborent avec les petits producteurs, les éleveurs, les agences de vulgarisation, le secteur privé et les ONG afin d'assurer un impact sur le terrain" (FARA 2006, p6). Il travaille avec et appuie les trois OSR: l'ASARECA, le CORAF/WECARD et le Centre de Coordination de la Recherche Agricole pour le Développement en Afrique Australe (CCARDESA). Quant à la Constitution du FARA, elle tient compte des OP et des ONG dans son Assemblée Générale qui se réunit tous les trois ans, ainsi que dans son Conseil (un siège chacun). Cependant, cette participation souffre d'une mauvaise coordination. Les OSC dans le PANGOC manquent de mécanismes consultatifs et de rétroaction. D'autre part, le PAFFO oriente sa représentation en faveur des gros producteurs dans le cas de l'Afrique centrale, orientale et australe.

Points d'entrée: le PANGOC à travers l'Association PELUM, et le PAFFO par le biais du REPAOC, doivent faire du lobbying pour le développement d'OSC fortes et enracinées ayant des structures nationales, des mécanismes de consultation et de rétroaction;

(b) le sous-comité de programme du FARA, pour influencer les plans et les révisions stratégiques, et (c) le Comité de Nomination du FARA, en rapport avec l'éventuelle inclusion des organisations de production familiale issues de l'Afrique centrale, orientale et australe.

3.2.3.2 Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Orientale et Centrale (ASARECA)

L'ASARECA est une organisation d'instituts nationaux de recherche agricole (INRA) de dix



pays: Burundi, République Démocratique du Congo, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Ouganda. Il a été établi suite à l'approbation du "Cadre d'Action pour la Recherche Agricole en Afrique Orientale et Centrale" en 1993. Il s'agit du principal forum où sont échangées et développées les stratégies et les idées en matière de recherche agricole dans la sous-région. L'ASARECA mène ses travaux majoritairement à travers des réseaux établis autour de produits ou de questions individuelles. Avec un budget annuel total de 14 millions \$EU, l'Association gère présentement 17 réseaux et programmes en collaboration avec les INRA des pays membres, les centres internationaux de recherche agricole, les universités et d'autres partenaires. L'Ethiopie, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ont signé des accords pour mettre en œuvre le Projet de productivité agricole d'Afrique de l'Est (EAAPP) conçu en 2009. Dans le cadre de l'EAAPP, les quatre pays ont entrepris d'établir des Centres Régionaux d'Excellence pour la recherche agricole en investissant dans des denrées d'importance sous-régionale identifiées par l'ASARECA pour atténuer l'insécurité alimentaire. Le Kenya est le centre par excellence pour les produits laitiers, l'Ouganda pour le manioc, l'Ethiopie pour le blé et la Tanzanie pour le riz. Les pays se sont engagés à gérer les investissements dans ces denrées afin d'en faire bénéficier la sous-région. L'ASARECA possède deux instances de gouvernance, le plus important étant le Comité de Directeurs qui établit et révisé les politiques et les programmes. Il est composé des Directeurs d'INRA et des Doyens de facultés d'agriculture. Les OSC ne sont pas représentées dans le Comité des Directeurs. Cependant, elles sont représentées dans la seconde instance de gouvernance appelée Comité Régional de Pilotage, qui a la responsabilité de développer et superviser la mise en œuvre de plans à moyen et long terme de l'ASARECA. Chaque groupe d'acteurs désigne son propre représentant dans le Comité de Pilotage. Cependant, il n'existe pas de mécanisme clair de consultation et de rétroaction entre les OSC et en leur sein.

Points d'entrée: Les membres des OP et des ONG présents dans le Comité Régional de Pilotage doivent faire du lobbying pour l'élaboration et le sponsoring de mécanismes de consultation et de rétroaction et doivent veiller à ce que les agendas, programmes et budgets régionaux tiennent pleinement compte des besoins des petits producteurs et que la RAD crée l'impact désiré.

3.2.3.3 Le Centre de Coordination de la Recherche Agricole en Afrique australe (CCARDESA).

Le CCARDESA a été créé par la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) en remplacement de la Direction de l'alimentation, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles (FANR) en tant qu'organisation sous régionale de recherche(OSR) en 2011. Certaines des raisons qui ont milité en faveur de la réémergence d'une OSR en Afrique australe sont les suivantes: (a) la FANR n'avaient ni la capacité suffisante et ni le mandat de coordonner la RAD dans la région, (b) l'absence d'une structure pour coordonner la mise en œuvre du pilier 4 du PDDAA et le FAAP y afférent, (c) la pression du FARA, qui travaille avec et à travers les OSR pour accomplir sa mission panafricaine de RAD, (d) la pression du CGIAR dont les produits des recherches souffrent du manque de mécanisme régional pour faciliter la «Mise en pratique des résultats de la recherche», et (e) la désabusement des agronomes en Afrique australe qui ne parvenaient pas à saisir les opportunités de recherche qui s'offraient à eux. Les pourparlers visant à mettre en place une organisation pour succéder au Centre de coordination de la recherche agronomique pour l'Afrique australe (SACCAR) ont débuté en 2004. L'action du CCARDESA est liée au Programme multi-pays pour la



productivité agricole (MAPP) de la SADC. La phase 1 du MAPP définit les thèmes de mise en œuvre suivantes: (a) l'autonomisation des agriculteurs et l'accès au marché, (b) la recherche et le développement technologique, (c) le Service consultatif et les systèmes d'innovation dirigés par des agriculteurs, (d) les systèmes d'éducation, de formation et d'apprentissage, (e) la connaissance, l'information et la communication, et (f) le développement institutionnel et le renforcement des capacités humaines (CCARDESA 2009). Les deux structures de gouvernance du CCARDESA qui sont sur le point d'être pourvues - l'Assemblée Générale et le Conseil D'administration – prévoient des dispositions à la fois pour les OP et les ONG. Toutefois, les contours de la corrélation entre ces structures et les processus nationaux de RAD, intérêts et besoins des OSC restent encore flous.

Points d'entrée: Il existe deux portes d'entrée dans le CCARDESA: (a) l'Assemblée générale autorise chaque pays à nommer une ONG et un représentant d'OP, et (b) le conseil d'administration du CCARDESA prévoit à son bord une ONG et un représentant d'OP qui doivent s'assurer que l'agenda, les processus et les programmes de la RAD sont orientés vers la satisfaction des besoins des agriculteurs et que ces derniers sont impliqués de façon stratégique, en particulier les petits exploitants.

3.2.3.4 Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD)

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles a été créé en 1987, en se concentrant alors sur l'Afrique de l'ouest francophone, Madagascar et les instituts français de recherche agricole basés en France. Le premier siège était basé en France. A cette époque, le CORAF signifiait Conférence des responsables de la recherche agronomique africains et français. En 1990, deux décisions importantes ont été prises: (a) celle d'inclure les pays anglophones d'Afrique de l'ouest, et (b) celle de déplacer le siège à Dakar, au Sénégal. En 1996, la Conférence des ministres de l'Agriculture d'Afrique de l'ouest et du centre a reconnu le CORAF comme son OSR et, depuis lors, plusieurs pays anglophones de la région ont rejoint l'organisation. «C'est en 1999 que le CORAF prend sa dénomination actuelle: le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF / WECARD). Il accueille ses plus hautes instances la société civile et le secteur privé » (CORAF / WECARD 2009, p6). Aujourd'hui le Coraf compte 22 SNRA membres. Il est composé de huit programmes de recherche, qui comprennent: (a) l'élevage, la pêche et l'aquaculture, (b) les cultures vivrières, (c) la gestion des ressources naturelles, (d) Politiques, marchés et commerce, et (e) la gestion des connaissances agricoles. Le CORAF, à l'instar de l'ASARECA et du CCARDESA, participe aux initiatives soutenues par le FARA telles que Le programme pour le renforcement des capacités pour la recherche et le développement agricole en Afrique (SCARDA), le projet de vulgarisation de technologies agricoles à travers la région(DONATA), le Système régional d'Information et d'apprentissage agricole (RAILS).

Des OP et des ONG siègent dans les deux structures de gouvernance du CORAF: l'Assemblée Générale et le Conseil d'administration. Les représentants sont choisis par les groupes d'acteurs respectifs et leur fonction consiste à parler au nom de leurs groupes d'acteurs respectifs. Cependant, il n'existe pas de mécanismes clairs permettant aux OSC de s'intégrer dans les processus nationaux appropriés.



Points d'entrée: les représentants des ONG et des OP qui siègent à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration du CORAF devraient faire du lobbying en faveur de la recherche pour le développement de l'agriculture familiale et en faveur du renforcement de leur capacité à travailler ensemble au niveau national, peu importe leur nombre.

3.2.4 Les mécanismes de participation des OSC de l'UE

Il existe une principale structure unique de RAD par laquelle les OSC de l'UE peuvent contribuer à influencer la RAD: le Forum Européen de la Recherche Agricole pour le Développement (EFARD).

3.2.4.1 Le Forum Européen de la Recherche Agricole pour le Développement (EFARD)

L'EFARD est le pilier européen du GFAR qui a été créé en 1998 et l'équivalent du FARA en Afrique. A la seule différence que l'EFARD ne dispose d'aucun financement substantiel. En revanche, il offre une plateforme Européenne multi-acteurs aux acteurs de la RAD pour leur permettre de promouvoir une agriculture efficace, axée sur la demande, fondée sur le partenariat et orientée-impact en Europe et dans les pays en voie de développement. Il promeut la recherche agricole soucieuse des interactions entre le développement économique, écologique, la productivité et les objectifs de durabilité sociale (EFARD 2011). L'action de l'EFARD s'articule autour de trois objectifs: (a) encourager le dialogue entre les groupes d'acteurs européens de la RAD à travers la sensibilisation, la promotion d'approches novatrices et de partenariats en vue d'une RAD plus efficace et efficiente, (b) soutenir les initiatives mondiales en matière de RAD dans le cadre du processus du GFAR et de la GCARD, et (c) promouvoir des partenariats interrégionaux en matière de RAD, les activités conjointes de recherche, le renforcement des capacités et le développement de la recherche à fort impact, en particulier dans les pays en voie de développement. L'EFARD est lié au Comité Permanent pour la Recherche Agronomique (SCAR), qui s'occupe principalement de la recherche agricole en Europe. Toutefois, EFARD n'est pas une entité juridique et ne dispose donc pas de statuts. Le Comité directeur de l'EFARD régit le forum et comprend 10 à 15 personnes issues d'instituts de recherche (Agrinatura), de l'organisme public pourvoyeur de fonds, notamment l'Initiative européenne pour la recherche agricole pour le développement (EIARD), les ONG, les organisations paysannes et le secteur privé. Actuellement deux représentants d'ONG travaillent à l'EFARD: Ann Waters-Bayer de la Fondation ETC aux Pays-Bas et Myriam Ait Aissa de l'ACF en France. Il n'y a pas de représentants directs d'OP (EFARD 2010), mais Kees Blokland de Agriterra, une organisation néerlandaise qui soutient les OP dans les pays du Nord et le Sud, a récemment rejoint le comité de pilotage pour le compte d'AgriCord, un réseau d'ONG travaillant avec les OP dans le cadre de la coopération au développement.

Points d'entrée: les membres des OSC au sein du Comité directeur de l'EFARD devraient faire pression pour obtenir l'opérationnalisation de des changements dans la RAD inspirés par l'IAASTD, en ciblant surtout les bailleurs et les instituts de recherche qui soutiennent la RAD dans les pays en voie de développement.



3.3 Les décideurs qui approuvent les budgets régionaux et internationaux dédiés à la RAD

Cette sous-section du rapport aborde les principaux organes décisionnels de l'ONU, en Europe et dans d'autres régions qui approuvent les budgets des programmes régionaux et internationaux recherche agricole et de la GRN en Afrique. Elle fait un bref examen des opportunités et des défis liés à une incitation des OSC à participer à la RAD et identifie les axes spatio-temporels où les décideurs pourraient être portés à soutenir la participation des OSC. Tout en discutant des mécanismes de prise de décision, le rapport identifie également les bailleurs qui soutiennent la RAD en Afrique subsaharienne, ce qui constitue une façon novatrice de promouvoir le financement de la RAD impulsée de la base, et les tendances du financement de la RAD en Afrique subsaharienne. L'étude a permis de découvrir que les bailleurs qui prévoient une marge de manœuvre permettant aux OSC d'influer sur leur processus d'allocation de ressources par le biais des structures de gouvernance sont rares et épars. En conséquence, les données sur les donateurs portent essentiellement sur leur identité et les activités qu'ils financent (voir annexe 6.7).

3.3.1 Mécanismes d'allocation des ressources dans la RAD

Cette sous-section identifie les mécanismes d'allocation de ressources ayant des effets à la fois directs et indirects sur le financement de la RAD et propose des espaces potentiels permettant aux OSC d'exercer une influence sur l'allocation des ressources. Les processus par lesquels les donateurs définissent leurs priorités et procèdent à l'allocation des ressources sont soumis aux processus des engagements, accords et défis internationaux tels que: (a) les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), (b) les Déclarations sur l'efficacité de l'aide et du développement (par exemple la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et du développement adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 2005 et au Programme d'action d'Accra) qui lui a succédé, (c) les politiques de financement des donateurs bilatéraux, (d) les politiques et stratégies agricoles et de RAD des donateurs, et (e) les politiques et stratégies régionales, sous-régionales et nationales de l'ASS en matière d'agriculture et de réduction de la pauvreté. Plus récemment, le financement bilatéral a également été moulé par les intérêts d'ordre sécuritaire qui vont au-delà de l'efficacité de l'aide et du développement.

3.3.1.1 Le Forum BetterAid

Ce forum vise à rendre l'aide plus efficace. Il tient des consultations avec diverses parties prenantes, y compris les OSC. Par exemple, la People's Coalition on Food Sovereignty (PCFS) [Coalition Populaire pour la souveraineté Alimentaire], qui est constitué d'OP et d'ONG basées dans plusieurs régions du monde, a saisi l'opportunité du forum pour plaider auprès des donateurs pour une aide et un appui au développement agricole et rural plus efficaces et mieux axés sur les populations. Le PCFS a participé à la plateforme BetterAid et aux préparatifs du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est déroulé à Busan. Lors de sa conférence à Dar es Salaam en 2011, le PCFS a formulé des recommandations pertinentes visant à améliorer l'efficacité de l'aide à l'agriculture et à la sécurité alimentaire: (a) adopter une structure de l'aide doit être équitable et inclusive pour toutes les parties prenantes, (b) mettre un terme à l'aide qui porte le sceau de la Révolution Verte et des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM); (c) mesurer les résultats à l'aune



de l'impact de l'aide sur les différents groupes de parties prenantes, et (d) impliquer tous les groupes d'acteurs pertinents au niveau national dans la détermination des plans sur l'aide et l'efficacité du développement. Les ONG régionales et panafricaines qui ont participé à la People's Coalition on Food Sovereignty (PCFS) [Coalition Populaire pour la souveraineté Alimentaire] sont le ROPPA, l'ESAFF, Reality of Aid et l'Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD).

Points d'entrée: le ROPPA et l'ESAFF, qui sont membres de la PCFS, devraient plaider en faveur d'une RAD impulsée par les agriculteurs, qui a un intérêt de durabilité et a des effets positifs sur la souveraineté alimentaire. Ils pourraient également encourager la PCFS à nouer des liens avec le MSC du CFS.

3.3.1.2 La Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD)

La Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD) est un forum multipartite sur l'aide et l'efficacité du développement dans l'agriculture et le développement rural. Entre autres choses, la GDPRD cherche à créer un nouveau cadre pour améliorer la qualité de l'aide afin d'atteindre les OMD d'ici 2015. Elle est en faveur de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le programme d'action d'Accra afin d'atteindre des résultats durables sur le terrain et offre une opportunité aux OSC de prendre part aux délibérations sur les investissements dans la RAD en les reliant à des investissements plus colossaux en faveur du développement. Plusieurs ONG et organisations paysannes d'Afrique subsaharienne qui interviennent dans l'agriculture familiale ont pris part à la réunion préparatoire de Dar es-Salaam en prélude à la Conférence de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF4) tenue à Busan vers la fin de l'année 2011. Au nombre des organisations figuraient l'ESAFF et ses sections nationales, le ROPPA et l'Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) et la Coalition Populaire pour la souveraineté Alimentaire (PCFS). Le GDPRD a établi un nouveau groupe de travail sur les AR4D, qui s'intéresse, entre autres choses, à la cartographie des ressources de l'AR4D et au suivi des investissements dans l'AR4D.

Points d'entrée: Le PCFS et BetterAid et le Forum agricole des Acteurs Non Etatiques devrait accentuer l'appui à une RAD multiples-acteurs à fort impact et impulsée par les agriculteurs et s'assurer que les indicateurs d'une aide efficace prennent en compte la participation effective des agriculteurs et la qualité de la RAD.

3.3.1.3 L'Initiative européenne pour la recherche agricole pour le développement (EIARD)

L'EIARD est une plate-forme informelle permanente de coordination des politiques de RAD entre la CE, les 27 États membres de l'UE, la Suisse et la Norvège. Elle vise à promouvoir et à mettre en œuvre des politiques européennes cohérentes aux niveaux international, régional et sous-régionales en vue d'accroître l'impact de la RAD sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles dans les pays en voie de développement. Son action est mise en œuvre par un Groupe Européen de Coordination, qui se réunit annuellement et qui est soutenu par un Groupe de Travail qui assure la continuité des activités de l'EIARD. Il se focalise sur la coordination: (a) des politiques européennes en matière de RAD en vue de la réalisation des OMD, (b) des investissements dans le CGIAR, (c) des investissements dans le renforcement des organisations de RAD aux niveaux



mondial, continental et sous-continentale, notamment en Afrique, et (d) des investissements dans la RAD et le développement rural dans en vue de la réalisation des OMD.

Points d'entrée: les membres de l'INSARD impliqués dans l'EFARD et la GCARD devraient plaider pour davantage d'appui aux organisations œuvrant dans la RAD en Afrique subsaharienne et en faveur d'un investissement de ressources de la RAD qui soit conforme aux recommandations de l'IAASTD relatives à la conduite des activités de recherche.

3.3.1.4 Politique Agricole Commune (PAC)

Les politiques et les cadres de l'UE qui affectent la participation des OSC européennes et les mécanismes de consultation dans la RAD sont la Politique agricole commune (PAC) et le Cadre financier pluriannuel (CFP). La PAC définit comment l'UE soutient et développe son agriculture et elle a été critiquée pour avoir surprotégé ses agriculteurs contre la concurrence internationale, tout en encourageant en même temps des formes d'agriculture qui minent l'agriculture familiale. L'UE prépare en ce moment une réforme globale de sa PAC qui devrait entrer en vigueur au début de 2014. Cette réforme n'est pas une affaire uniquement interne à l'Europe dans ce monde actuel marqué par un élan d'autonomie. Par conséquent, la CONCORD¹⁰ – qui est une coalition d'OSC européennes - a exhorté l'UE à jouer un rôle de premier plan sur l'échiquier international dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à travers une réforme de sa PAC et l'adoption d'une approche de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale fondée sur les droits humains. La PAC peut être considérée sous le même prisme que le CSF, qui s'est défini un centre d'intérêt et une orientation similaires.

Points d'entrée: la coalition CONCORD devrait poursuivre son plaidoyer auprès de l'UE pour une réforme de la PAC qui soit plus sensibles aux préoccupations des pays en voie de développement, des petits producteurs et en faveur d'un développement agricole durable. L'INSARD devrait encourager la coalition CONCORD à accroître/accorder une attention particulière à la RAD dans sa mission et ses activités.

3.3.1.5 Le Conseil du Fonds du CGIAR

Le GCRAI est l'un des principaux bénéficiaires et utilisateurs des financements de l'UE et des pays membres de l'UE. L'EIARD (2011) souligne que près de 65% des financements destinés à la RAD vont au CGIAR, positionnant ainsi le système comme une importante cible potentielle de changement pour améliorer les objectifs et le processus d'allocation des ressources en faveur des petites exploitations agricoles. Le CGIAR dispose d'un Conseil du Fonds composé de 22 membres et qui contrôle l'utilisation des fonds du CGIAR, à travers des décisions d'allocation des fonds sur une base consensuelle. Les membres se répartissent en trois grandes catégories: (a) Les pays donateurs, (b) les pays en voie de développement et les organismes régionaux, et (c) les organisations multilatérales et les fondations et Organisations Mondiales. L'UE dispose de quatre sièges (les sièges de la CE, du Royaume-

¹⁰ CONCORD est un forum représentatif de ses membres et qui sert d'espace (politique et physique) à ses membres pour leurs actions de plaidoyer. Il donne une place de premier rang à la coopération au développement dans l'agenda politique des institutions de l'UE et s'assure que l'UE respecte ses engagements de développement. La force du CONCORD réside dans ses membres, qui sont des coalitions d'ONG nationales. Le CONCORD crée des forums spéciaux pour s'attaquer à des questions spécifiques. Il s'agit notamment du Groupe sécurité alimentaire européen (EFSG), qui fournit un forum pour les ONG européennes impliquées dans les questions alimentaires et agricoles. L'EFSG vise à renforcer l'expertise de ses membres et de leurs partenariats stratégiques avec des OSC du Sud et défend leurs intérêts dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation ou la consultation des politiques européennes pertinentes.



Uni, la Suède et de la Suisse), alors que l'ASS a deux sièges (occupés par le Kenya et le Nigeria) et un siège pour le GFAR, représentée par Monty Jones, qui est également le Directeur Exécutif du FARA. La durée du mandat de chaque membre est de trois ans.

Points d'entrée: l'EFARD, le GFAR et le FARA constituent de bons points d'entrée indirects permettant aux OSC de faire du lobbying auprès du CGIAR en faveur d'une allocation de ressources à la RAD qui implique la société civile et qui soit axée sur les petits exploitants agricoles.

3.3.2 Principaux donateurs et fondations de financement de la RAD en Afrique subsaharienne

L'étude a identifié 39 donateurs dans la RAD en Afrique subsaharienne, dont la plupart sont basés dans l'UE. Un nombre égal de donateurs bilatéraux et des fondations (15 chacun) et 7 bailleurs de fonds multilatéraux a été identifié. Nous avons classifié les deux autres comme étant une Facilité d'Investissement et une Institution Financière (Annexe 6.7). Dans l'ensemble, les donateurs n'ont pas prévu d'espace dans leurs structures décisionnelles pour les OSC. La seule institution qui déroge à cette réalité reste le Ministère Allemand de la Coopération Economique (BMZ), qui accueille des membres de l'Agrecol (Association pour l'Agriculture et de l'Ecologie) au sein des « Groupes de Compétence » du Service consultatif allemand sur la Recherche Agricole pour le Développement (BEAF, basé à GIZ), qui évaluent et sélectionnent les propositions internationales de recherche agricole. Cependant, la plupart des donateurs consultent les OSC et les autres acteurs de la RAD dans le cadre de l'élaboration de stratégies agricoles et de RAD ou dans le cadre de l'évaluation de telles stratégies. La position des bailleurs de fonds sur le type de RAD à financer tend à varier, mais s'il ya un intérêt croissant pour le financement d'une agriculture durable et d'une agriculture axée sur les petits producteurs. A titre de comparaison, la RAD en Afrique subsaharienne reçoit très peu de ressources internationales par rapport aux institutions de recherche des pays du nord et au CGIAR. En plus de fournir des ressources, certains donateurs comme le Ministère britannique pour le Développement International (DFID) se considèrent comme des figures de proue en matière de RAD. Les méthodes d'accès aux fonds des donateurs sont également variées: certains procèdent par des appels d'offres ouverts et d'autres par appels d'offres restreints, tandis que certains insistent sur les accords de partenariat et d'autres non. Les pays de l'UE constituent l'une des plus importantes sources de financement de la RAD en ASS. La figure 1 montre la classification des activités des RAD soutenues par l'UE en Afrique subsaharienne, et qui varient d'un pays à un autre et entre les régions, avec la plus grande concentration des activités et donc des dépenses consacrées l'Afrique de l'Est et du Centre:



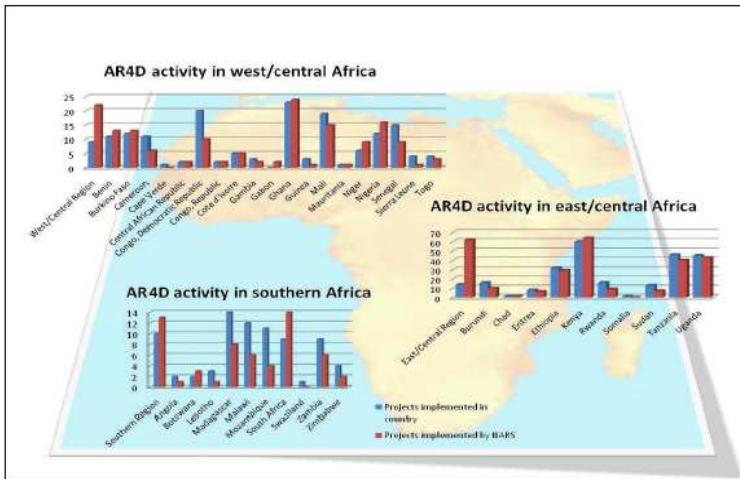


Figure 1: Classification par région des portefeuilles nationaux des activités financées par l'UE (Morton 2010)

3.3.3 Les gouvernements pourvoyeurs de ressources à la RAD

Bien que l'étude ne porte pas spécifiquement sur les organismes d'ASS qui financent la RAD et dont les processus d'allocation sont assez importants pour permettre aux OSC d'avoir de l'influence, les données sur le terrain indiquent que, dans certains pays, le gouvernement apporte jusqu'à 50% du financement. En outre, étant donnée l'importance accrue que les gouvernements africains accordent à l'agriculture comme moteur de leur développement économique à travers des initiatives telles que le PDDAA, la Déclaration de Maputo et la MAPP, il s'est avéré impérieux de bien comprendre les leviers potentiels par lesquels l'on pourrait influencer le financement de la RAD. L'étude a révélé que les OSC peuvent influencer les processus d'allocation des ressources de leurs gouvernements et des donateurs.

De nombreux gouvernements d'Afrique subsaharienne se sont dotés de processus budgétaires qui requièrent la contribution des OSC. Cependant, ces processus ne touchent pas à la RAD à proprement parler, mais ils se limitent aux domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire qui englobent les budgets destinés à la RAD. Certains gouvernements, comme celui du Kenya, sont également dotés de mécanismes d'allocation des ressources qui impliquent les OSC et celles-ci peuvent porter exclusivement sur la recherche agricole en particulier, ou sur la science, la technologie et l'innovation en général. Chercher à influencer le processus d'allocation de budget à la RAD implique cinq principaux défis: (a) les discussions sur le budget national portent généralement sur des secteurs entiers (par exemple l'agriculture) et non pas sur des domaines spécifiques, (b) les OSC ne communiquent pas entre elles et ne parlent pas d'une seule voix, (c) les OSC peuvent ne pas avoir connaissance de l'existence de tels processus et ne peut donc pas y participer, (d) faible représentation ou absence des OSC dans les structures en charge de l'allocation des ressources, et (e) dans le cas des ONG, elles ne constituent pas un groupe de pression de sorte à pouvoir apporter une contribution en tant que groupe particulier.

3.3.4 Fonds d'appui à l'Innovation Locale

En plus de l'appui des donateurs et du gouvernement à la RAD, certains programmes innovants sont mis en place et mis en œuvre pour améliorer l'accès aux ressources et la capacité des petits paysans de décider de l'orientation à donner à leur recherche et avec qui mener ces activités, comme l'illustre le Fonds d'appui à l'innovation local dans l'encadré 2 .



Encadré 2: Le Fonds d'Appui à l'Innovation Locale (FAIL) permet aux agriculteurs familiaux de façonner la RAD

Les agriculteurs familiaux décident rarement de la façon dont les fonds publics destinés à la RAD sont utilisés. Par conséquent, les résultats de la RAD formelle ne sont pas pertinents ou ils ne sont pas adaptés aux besoins ou aux situations des exploitations familiales. Dans le cadre du projet FAIR (Accès des Paysans aux Ressources pour l'innovation), les agriculteurs familiaux planchent désormais sur l'utilisation des Fonds d'appui à l'innovation locale (FAIL) dans huit pays d'Afrique et d'Asie: le Cambodge, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Népal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda. Le projet FAIL soutient l'apprentissage et l'innovation conjointe par les agriculteurs et autres acteurs clés dans le cadre du développement agricole. Il donne aux agriculteurs familiaux les moyens de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer leurs propres processus d'exploration et de développement et appuie les expériences impulsées par les agriculteurs locaux et la diffusion des résultats issus des initiatives d'apprentissage conjointes et de l'amélioration des pratiques agricoles. Les comités de gestion des FAIL - habituellement à base régionale - impliquent parfois uniquement les agriculteurs, mais souvent ils impliquent également d'autres acteurs locaux. Ces réseaux locaux se réunissent au sein du PROLINNOVA national (Promouvoir l'Innovation Locale), la plate-forme des acteurs des organisations étatiques et non étatiques qui cherchent à intégrer dans le système de recherche classique les activités de recherche et de vulgarisation participatives impulsées par les agriculteurs et fondées sur l'innovation locale, le développement et l'éducation. Le travail avec FAIL s'avère être efficace dans ce qui concerne la capacitation des agriculteurs familiaux à influencer le programme et la mise en œuvre de la RAD.

Source: Waters-Bayer et al (2011)

3.3.5 Tendances des dépenses de la RAD dans les pays d'Afrique subsaharienne

Notre analyse d'une publication de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI 2011) sur le financement de la RAD dans les pays d'Afrique subsaharienne prouve qu'il y a quatre grandes tendances: croissante, décroissante, stable et fluctuante (voir tableau 2). Sur les 30 pays étudiés, il y a un nombre égal entre les pays à tendance croissante et ceux à tendance décroissante (10 dans chaque catégorie) et les pays stables et fluctuants (5 dans chaque catégorie). La performance économique, la stabilité sociale et politique, la priorité relative accordée à la RAD et l'appui des donateurs sont des facteurs déterminants des niveaux du financement et des tendances des dépenses relatives à la RAD.

Table 2: Tendances en matière de financement de la RAD dans 30 pays d'ASS

Tendance en matière de financement de la RAD (1998–2008)	Pays
Croissante	<ol style="list-style-type: none">1. Le Bénin en raison de l'augmentation de fonds publics pour compléter les fonds apportés par les donateurs;2. Le Burundi, à la suite du traité de paix de 2003;3. La République démocratique du Congo, en raison du retour à la paix;4. Le Ghana, a doublé entre 2000 et 2008 en raison de financements accrus du gouvernement et des donateurs;5. La Mauritanie, à la suite du renouvellement des traités de pêche avec l'UE et le Japon (mais les budgets destinés aux produits agricoles et au bétail sont en baisse);6. Le Nigeria, a doublé entre 2000 et 2008 en grande partie grâce aux fonds publics, mais le taux d'investissement est faible, à environ 0,4%;7. La Sierra Leone, dont le budget de RAD a plus que doublé entre 2001 et 2009 après la fin de la guerre civile - la plupart du financement provient du



	<p>gouvernement;</p> <p>8. Le Soudan, avec un doublement des dépenses entre 2001 et 2008 et la plupart des fonds provenant du gouvernement;</p> <p>9. La Tanzanie, suite à la priorisation de la RAD par le gouvernement depuis 2004 et augmentation considérable en 2008, et</p> <p>10. L'Ouganda, suite à un soutien accru des bailleurs de fonds, des banque et du gouvernement (financement quadruplé entre 1995 et 2008), surtout depuis 2005, mais le financement reste tributaire des donateurs et des banques de développement.</p>
Décroissante	<p>1. L'Erythrée, parce que les donateurs ont mis un terme au financement;</p> <p>2. Le Gabon, en raison de proportion décroissante du budget de la RAD par le gouvernement - un des plus bas en Afrique subsaharienne;</p> <p>3. La Guinée, en raison de la réduction des financements du gouvernement et des donateurs (à cause du mauvais climat d'investissement) - Les dépenses relatives à la RAD sont parmi les plus bas en Afrique;</p> <p>4. Madagascar, au terme d'un projet financé par la Banque mondiale en 1999;</p> <p>5. Maurice, a chuté de 25% entre 2001 et 2008 en raison de la baisse des investissements dans les recherches sur le sucre, mais reste de loin la plus forte proportion du PIB en matière de RAD: 4,1%;</p> <p>6. Le Mozambique, en raison du faible et irrégulier financement des donateurs et de l'appui du gouvernement;</p> <p>7. Le Niger, au terme d'un projet financé par la banque mondiale en 1998 - a l'un des plus bas taux d'investissement dans la RAD en Afrique subsaharienne;</p> <p>8. Le Sénégal, à cause de l'arrêt des financements des donateurs et du gouvernement;</p> <p>9. La Zambie, en raison de l'affaiblissement de l'appui du gouvernement et des donateurs, avec le gouvernement comme le principal bailleur de fonds, et</p> <p>10. Le Zimbabwe, en raison de la contraction de l'économie du pays et de la suspension des financements de la RAD par les donateurs.</p>
Fluctuante	<p>1. Le Burkina Faso, au début et à la fin de la RAD financée par le Banque mondiale;</p> <p>2. Le Botswana, suite à une forte inflation;</p> <p>3. La Gambie, en en raison d'un financement oscillant du gouvernement et des donateurs;</p> <p>4. Le Kenya, à la suite d'un financement oscillant du le gouvernement et des bailleurs de fonds, mais le pays a l'une des dépenses les plus élevées en matière de RAD en tant que proportion du PIB en Afrique subsaharienne, et</p> <p>5. Le Mali, à la suite d'un financement bancaire irrégulier du gouvernement, des donateurs et des banque du développement.</p>
Stable	<p>1. La Côte-d'Ivoire, mais certaines régions du pays ont reçu moins de financement pendant la guerre civile;</p> <p>2. L'Ethiopie, qui est fortement dépendante du financement des donateurs;</p> <p>3. La Namibie, dont le gouvernement finance la plupart des initiatives de RAD;</p> <p>4. Le Rwanda, qui est fortement dépendante du financement des donateurs, et</p> <p>5. L'Afrique du Sud, qui a aussi l'un des ratios les plus élevés en termes de dépenses par chercheur et d'intensité de recherche.</p>



Section 4: Etude de cas sur les OSC et la RAD

4.1 Introduction

Cette section est le lieu de discussions sur trois études de cas par pays: le Kenya, le Sénégal et le Ghana. Les études de cas permettent de générer des idées sur les différents aspects de l'étude: l'élaboration du programme des OSC impliquées dans la RAD, l'influence sur les politique, l'allocation des ressources et la recherche sur le terrain. L'étude de cas sur le Kenya traite de manière exhaustive ces questions, car beaucoup plus de temps a été consacré à la production de données sur cette étude que sur celle des deux autres pays. Par conséquent, il est important de **ne pas** lire ces études de cas de façon comparative. Les études de cas donnent des aperçus utiles permettant d'aboutir aux principales conclusions et recommandations.

4.2 Etude de Cas Kenya

4.2.1 Historique et évolution de la RAD au Kenya

L'histoire et l'évolution de la RAD (tableau 3) montre comment les approches de la RAD ont évolué au Kenya, afin de déterminer l'évolution du rôle des OSC dans la RAD au fil du temps. Au cours des années, l'un des principaux acteurs de la RAD au Kenya est l'Institut de Recherche Agricole (KARI), qui a été créé en 1979 à travers l'amendement de la Loi sur la science et la technologie (KARI 2006). Des analyses documentaires et des entretiens ont permis d'élaborer le tableau 3.

Tableau 3: Evolution des approches de la RAD au Kenya

Approches	Description
Transfert de technologie (années 70 et avant)	C'était l'approche dominante à l'époque coloniale. Les recherches portaient principalement sur les cultures de rente, les maladies touchant les cultures et le bétail, et le transfert de technologies et de connaissances aux agriculteurs. Ceci a donné lieu à la création d'instituts de recherche sur les cultures vivrières. Les chercheurs ont défini le programme sans consulter les autres parties prenantes.
Approche des systèmes agricoles (du milieu des années 1970 à la fin des années 1990)	Une approche interdisciplinaire a été utilisée pour générer et diffuser des connaissances et technologies à des groupes cibles spécifiques, dont le rôle était de définir les problèmes, les opportunités et contraintes des systèmes de production sous leurs propres conditions biophysiques et socio-économiques. L'accent a été mis au niveau de la ferme et le but était d'accroître l'adéquation entre les technologies développées et les conditions agro-écologiques. Les institutions de recherche ont continué de fonctionner individuellement.



Recherche Agricole intégrée pour le Développement (2003 à 2010)	Une approche orientée processus qui reconnaît et s'appuie sur de multiples parties prenantes, sources de connaissance, disciplines et capacités d'action pour aborder les questions complexes de développement. Dans cette approche, le Kenya a élaboré l'Initiative de réponse à la technologie et à l'information agricole (ATIRI), qui a réuni les aspects de la recherche relatifs à l'offre et à la demande d'une façon à ce que le partenariat entre les chercheurs, les intermédiaires, les agriculteurs, les consommateurs et le secteur privé deviennent un impératif. L'ATIRI a soutenu les partenariats en matière de RAD, a fourni les mécanismes permettant aux OSC de faire prendre en compte, offert des systèmes d'appui et a expérimenté de bonnes pratiques.
Approche de la Chaîne de valeur agricole (APVC) (2009 à aujourd'hui)	Cette approche met l'accent sur toute la chaîne de production et de distribution agricole à l'aide de diverses formes de appropriées de partenariats afin de réaliser des impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs. Elle vise à explorer "un nouveau paradigme de l'agriculture comme une entreprise commerciale où les agriculteurs partiront de l'agriculture de subsistance à des entreprises agricoles qui leur permettent de gagner leur vie décemment" (KARI 2009, p viii). Ici La RAD porte sur le développement de technologies, la commercialisation, les intrants, les produits de qualité, la transformation, la commercialisation et la politique agricole.

L'évolution des approches RAD au Kenya montre un accroissement général du rôle et de la place des OSC dans la RAD.

Les bailleurs de fonds de la RAD au Kenya financent la RAD intégrée (par exemple la Fondation Ford, la Banque mondiale) et APVC (par exemple HIVOS). Un travail est en cours actuellement avec la RAD intégrée et l'APVC même si la tendance est à l'APVC.

4.2.2 Le contexte RAD au Kenya

Cette section présente le contexte actuel de l'élaboration et la mise en œuvre de la RAD au Kenya. Le contexte est marqué par les politiques nationales, régionales, sous-régional et international; les mises à dispositions agricoles et le financement de la RAD. La section nous permet de mieux comprendre la place des OSC dans la RAD au Kenya.

4.2.2.1 Zones d'influences des Politiques

Il existe trois principaux niveaux d'influence des politiques au Kenya: le niveau national, le niveau panafricain et le niveau global. Au niveau panafricain, la politique a été façonnée par le NEPAD et le PDDAA, et globalement par les OMD. Les principales politiques nationales sont: (a) Kenya Vision 2030 – le nouveau Plan de développement du pays qui vise à faire du Kenya un pays mondialement compétitif et prospère, avec une haute qualité de vie d'ici à 2030, (b) la Stratégie de Relance de l'agriculture (SRA) (2004), qui a été développée dans le contexte de la Vision 2030 mais qui a été remplacée par la Stratégie de développement du secteur agricole (SDSA), élaborée en réponse à la Stratégie de relance économique 2003-07; les deux stratégies soulignent l'importance de l'agriculture dans les plans de développement du Kenya. Le document directeur actuel est la SDSA de 2009, et (c) la politique du SNRA (2008), qui vise à créer un système intégré de recherche agricole qui facilite le développement



d'une économie innovante, à vocation commerciale, tenant compte des spécificités de genre et du secteur agricole moderne.

4.2.2.2 Importance du secteur agricole

Le secteur agricole du Kenya est dominé par les petits exploitants, qui représentent 75% de la production agricole totale (KARI 2009). Le secteur agricole emploie 80% de la population active totale et contribue directement à 26% du produit intérieur brut (PIB). Ce secteur génère 60% des recettes en devises et fournit 75% des matières premières industrielles (KARI 2009). Les fondements de la transformation pour la Vision 2030 comprennent mais ne sont pas limités à: la réforme agraire, l'agriculture, l'élevage et la pêche; la valeur ajoutée dans l'agriculture, et l'investissement dans la science, la technologie et l'innovation (Gouvernement de la République du Kenya 2007, 2008a).

4.2.2.3 Financement de la RAD

Le Kenya alloue 0,7% de son PIB à la RAD. Ce pourcentage est légèrement supérieur à la moyenne des États africains (0,62%) mais inférieur à celui des 2% recommandés par le NEPAD (Gouvernement de la République du Kenya, 2008b). Le Kenya avait un fonds de recherche agronomique, qui a été exploité sous le KARI. Le Fonds, qui a encouragé les partenariats dans la RAD, a été salué pour avoir inclus de multiples acteurs de la RAD dans son comité technique (Lundgren et al 2003). Le Fonds, qui était basée sur un système compétitif de recherche de subvention a été interrompu. Des leçons ont été tirées et intégrées dans le Projet de productivité agricole du système de subvention concurrentiel du Kenya et le Projet de productivité agricole de l'Afrique de l'Est (EAAPP). Le KARI travaille actuellement sur la création d'un Fonds d'affectation spéciale pour la recherche agricole pour soutenir la RAD de groupes à intérêts multiples. Le gouvernement a créé un fonds national de recherche relevant du Conseil National pour la Science et la Technologie (CNST) sous la tutelle du ministère de la Science et de la Technologie. L'étude n'a pas pu identifier les proportions des contributions des revenus RAD au Kenya dans leur ensemble, mais a été en mesure d'établir celles du KARI. Entre 2001 et 2008, le gouvernement a contribué à 55% du financement du KARI, les donateurs et les banques à 36% et la vente des biens et services du KARI représentaient les 9%¹¹ restants. (Flaherty et al 2010). En dehors du gouvernement, la principale source de la RAD a été la Banque mondiale, suivie par la Commission européenne (CE) et l'Agence américaine de Développement International (Flaherty et al 2010). Les autres partenaires financiers sont: le Ministère britannique du Développement international (DFID); la Fondation Rockefeller, la Fondation Ford, la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Agence japonaise de coopération Internationale (JICA), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'Agence suédoise de développement international (ASDI), le Gouvernement des Pays-Bas (DGIS), l'Agence allemande de coopération technique (GTZ, maintenant GIZ), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG), l'Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre australien de recherche agricole internationale (ACIAR). Le financement de la recherche agricole par le secteur privé au Kenya constitue 2% du budget de la recherche agricole. Ce pourcentage est faible par rapport à l'Inde et la Malaisie à 13% et 6% respectivement – des pays avec lesquels le Kenya cherche à soutenir la comparaison.

¹¹ Le KARI mène l'essentiel de la recherche agricole au Kenya.



4.2.3 Acteurs majeurs de la RAD au Kenya

Le Groupe de travail technique sur la recherche et la vulgarisation, qui fonctionne comme l'un des six groupes de travail techniques de l'Unité de Coordination du secteur agricole au Kenya, coordonne la RAD au Kenya (figure 2). L'un des principaux acteurs de la RAD dans le pays est le KARI, qui exploite 23 centres régionaux et 12 sous-centres. C'est une organisation de recherche quasi-gouvernementale qui réunit parfois des acteurs clés dans la RAD. Le Kenya a au moins cinq autres instituts nationaux de recherche agricole et un nombre similaire d'universités intervenants dans la RAD. Le Kenya accueille six centres régionaux et internationaux du GCRAI. Le SNRA du Kenya a plus de 25 OSC actives notamment: L'agroforesterie pour le développement intégré dans les zones semi-arides du Kenya, l'Association pour un meilleur aménagement du sol, CARE-Kenya, la mobilisation communautaire contre la désertification, FARM-Afrique, l'association des petits exploitants agricoles du Kenya, l'Association des producteurs de blé, le Réseau d'agriculture biologique du Kenya (KOAN), PELUM, Action Pratique et SACRED (Centre de recherche et de développement pour l'agriculture durable en Afrique). Le secteur privé est un autre acteur majeur de la RAD. Il fournit des prêts et des services consultatifs, mène quelques recherches et participe à la valeur ajoutée.

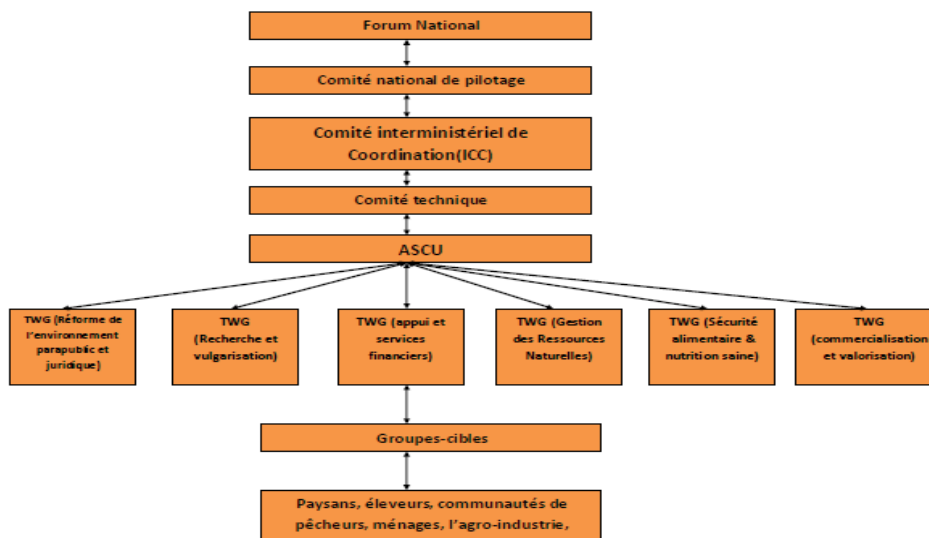


Figure 2: Structure de l'Unité de coordination du secteur agricole du Kenya

4.2.4 Analyse SWOT du SNRA du Kenya

Les entretiens réalisés ont permis d'identifier les forces, faiblesses, Opportunités et menaces du SNRA du Kenya comme suit:

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Les capacités humaines: une masse critique de chercheurs compétents. Capacité institutionnelle: une bonne 	<ul style="list-style-type: none"> une mauvaise planification, exécution et coordination de la RAD au niveau national, puisqu'il n'existe pas de mécanismes



<p>répartition et le nombre d'instituts de recherche, d'universités, OSC, partenaires financiers et le secteur privé qui participent à la RAD.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité systémique: La politique du gouvernement qui est favorable à un partenariat basé sur la RAD. La confiance toute une gamme de groupes d'acteurs impliqués dans la RAD basée sur les réalisations dans le secteur et les infrastructures décentes pour mener des recherches. • Une culture croissante de partenariats dans la RAD: les instituts d'enseignement supérieur et le KARI ont des projets communs avec les ONG et les OP, impliquant souvent des étudiants de troisième cycle effectuant des recherches avec les OSC. • • Tendence croissante à l'orientation-client: la RAD est devenue progressivement plus orientée client, répond mieux aux besoins des agriculteurs et de consommateurs, mise en valeur de leurs connaissances et leurs compétences. 	<p>adéquats ou des forums pour le faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une dépendance excessive du financement des donateurs qui risque de provoquer une influence extérieure induite et une orientation plus à court terme de la recherche. • Participation stratégique limitée des OP, OCB et ONG dans l'élaboration de programme et la formulation des politiques et dans les structures existantes et de gouvernance de la RAD prévues par le pays. • la diffusion inadéquate de l'information, la technologie et l'innovation (par exemple l'absence d'une base de données qui montre la recherche faite, le Kenya n'a pas de revue agricole). • Faible changement dans la recherche¹² orientée sur le partenariat et l'impact.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une constitution nationale qui valorise et favorise la participation populaire, l'inclusivité et le développement axé sur les populations. • La RAD nationale et internationale de plus en plus vers une approche multi-acteurs, multidisciplinaire • L'agriculture comme une culture nationale: La majorité des Kenyans pratique l'élevage et la production de produits agricoles comme un mode de vie et cela constitue une base importante pour développer l'agriculture et la RAD. • les conditions du gouvernement et des bailleurs de fonds encouragent les partenariats de RAD (notamment en rendant la participation des OSC indispensable). • Existence d'un grand nombre de défis, besoins de recherche multiples. • La valorisation et le développement des connaissances différentes et des systèmes d'innovation à travers des initiatives telles que la promotion de l'innovation locale (PROLINNOVA) et son expérience avec le FAIL. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communauté (agriculture), où l'inertie où les membres de la communauté attendent que les choses se fassent pour eux (après des décennies de «conditionnement»), qui aboutit en partie à une situation où les membres de la communauté ne se posent pas les bonnes questions. • La fragmentation, et privatisation excessive des terres. • La libéralisation économique, les effets négatifs de ce qui pourrait inclure le dumping des produits agricoles par les plus "plus forts" et une suppression de la recherche et l'innovation locale. • La fuite des cerveaux résultant du départ des scientifiques qui abandonnent les problèmes nationaux et vont à la recherche d'emplois mieux payés au niveau international ou dans les pays du Nord. • Le changement climatique et les défis émergents, tels que les sécheresses, les inondations, les insectes ravageurs et les maladies.

Bien que les intentions des politiques de RAD récentes et actuelles et les approches du Kenya soient en faveur de l'implication des OSC, les faiblesses montrent que la mise en œuvre effective est en retard sur les intentions. Les OSC ne sont pas impliquées dans les principaux

¹² Par exemple, le directeur du centre parlant des méthodes participatives, a comparé la relation entre le chercheur et l'agriculteur à celui du médecin et du patient. «C'est le patient qui doit chercher le médecin. »

processus d'établissement de l'agenda et de l'affectation des ressources.

4.2.5. Le rôle des OSC dans la RAD au Kenya

Les trois domaines principaux dans lesquels les OSC ont fait du bon travail dans la RAD sont les suivants: (a) travailler avec les agriculteurs et identifier les besoins et intérêts des agriculteurs; (b) influencer la façon dont est menée la RAD de sorte qu'elle devienne plus participative et prenne en compte la durabilité de l'environnement; et (c) mener des recherches adaptatives sur le terrain avec les agriculteurs. Par exemple, les activités de PROLINNOVA et d'Action Jeunesse pour le développement rural (YARD) ont abouti à la reconnaissance par KARI du rôle des agriculteurs dans la RAD et PELUM-Kenya a milité contre les OGM. Practical Action travaille avec le KARI pour promouvoir l'agriculture en zones arides et le pastoralisme afin de répondre aux défis du changement climatique. KOAN facilite la recherche de terrain sur les systèmes d'agriculture biologique. Le Réseau d'information sur les sols arides (ALIN, Arid Land Information Network), publie les résultats de recherche sur le changement climatique et l'adaptation dans un langage accessible aux non-universitaires. SNV (Pays-Bas), TechnoServe et Africa Harvest travaillent pour le développement de la chaîne de valeur.

4.2.6 Mécanismes pour la participation des OSC dans l'élaboration du calendrier et l'influence des politiques.

Les OSC sont représentées dans un certain nombre d'événements consultatifs réguliers: (a) les conférences biennales qui sont organisées par le KARI pour partager et réfléchir sur les travaux de recherche, (b) le Centre de recherche des comités consultatifs du KARI (CRAC), qui organise des réunions de consultation des intervenants une fois un an, et (c) l'établissement des priorités des ateliers, qui sont thématiques (l'horticulture, par exemple). Le Groupe national de travail de recherche agricole constitué en 2006 pour élaborer la politique SNRA de 2008 avait une très faible représentation des OSC - une seule organisation paysanne sur les 25 membres (4%): la Fédération nationale des producteurs agricoles du Kenya (KENFAP). Même l'avant-projet de loi de 2008 sur l'agriculture, qui vise, entre autres choses, à établir une gouvernance de la RAD, exclut les OSC dans le Conseil de recherche agricole proposé. Cependant, l'avant-projet de loi prévoit la représentation de trois OP et une ONG dans les conseils provinciaux et de district de l'agriculture, qui, entre autres choses, délibèrent sur la RAD. En bref, les OSC participent dans certains processus, mais leur participation n'est pas suffisamment nationale et stratégique.

4.2.7 Implication des OSC dans les processus d'allocation des ressources au Kenya

Les OSC ont une participation limitée dans la détermination des processus d'allocation des ressources dans le pays. Mais ils pourraient s'impliquer dans: (a) la préparation des budgets annuels nationaux menée par le ministère des Finances, (b) le NCST qui alloue des fonds pour la recherche, la technologie et l'innovation, (c) l'Unité de coordination du secteur de l'agriculture (UCSA) au niveau national, où les plans d'investissement dans le secteur de l'agriculture du pays sont développées, et (d) s'assurer de l'existence de dispositions politiques qui soutiennent l'agriculture paysanne et l'implication des OSC dans la RAD parce que, si de telles dispositions existent, une directive d'orientation peut être émise par le gouvernement qui aboutirait au déblocage des fonds pour ce type de RAD. Les OSC sont parfois impliquées dans l'examen des politiques des bailleurs de fonds. Cependant, certaines



personnes interrogées dans l'étude soulignent que les représentants des OSC manquent souvent de capacité pour examiner les politiques et apporter une contribution significative. En outre, ils manquent de connaissances concernant les processus d'allocation des ressources des bailleurs.

4.2.8 Défis des OSC dans la RAD au Kenya.

Le tableau 4 ci-dessous résume les défis des OSC dans la RAD au Kenya.

Tableau 4: Défis des OSC dans la RAD au Kenya

Défis	Description des Défis
Capacité Humaine	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du contenu et de domaine limitée parmi les personnels des OSC • Connaissance inadéquate des processus de recherche, savoir quand et comment participer • Faible capacité à générer des preuves pour soutenir les points de vue dans la négociation avec les autres ; • Penchant limité pour le travail en groupe entre elles (OSC) en raison de l'égoïsme et d'un intérêt faible
Capacité institutionnelle et organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • La RAD n'est pas une priorité pour les OSC. • L'accent sur 'faire le développement sans nécessairement faire le lien avec la recherche et l'innovation. • Très peu de collaboration et de coordination des OSC impliquées dans la RAD au niveau national • Absence d'une plateforme nationale ou d'un mécanisme dédié aux OSC impliquées dans la RAD. • Manque de structures nationales et sous nationales dédiées au développement de partenariats la RAD • Une faible appréciation du potentiel de recherche pour améliorer l'impact de leur travail
Capacité en matière de ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> • Ils n'ont pas de réserves en réserve pour la RAD • Faible compréhension des mécanismes de financement et des processus d'allocation de ressources • Faible ou mauvaise représentation dans les structures qui déterminent l'allocation des ressources de RAD (par exemple, ASCU qui développe des plans d'investissement).

Les entretiens menés au cours de l'étude ont révélé que, en général, les OSC qui participent dans la RAD - en particulier les ONG - ne sont pas unies, n'ont pas de mécanismes pour reprendre les problématiques et l'orientation des autres, et elles n'ont pas non plus les moyens de fournir les développements à "des niveaux plus élevés". Les personnes interrogées ont expliqué que c'est parce que les OSC sont un groupe énorme, avec des intérêts multiples et parfois contradictoires. Alors que certaines des OSC - surtout celles de l'UE - sont bien dotées en ressources, elles n'accordent pas la priorité à la RAD. Une autre critique est que les OSC ont tendance à considérer les autres acteurs de la RAD comme «mauvais», ce qui sape le potentiel de travail collaboratif avec eux.



4.2.9 Recommandations de l'étude de cas du Kenya

Les personnes interrogées au Kenya ont fait les recommandations suivantes sur l'amélioration de la qualité et le degré d'implication des OSC dans la RAD:

- a. Envisager la création d'une plateforme nationale pour réfléchir périodiquement et planifier les politiques d'influence de la RAD, l'agenda, l'allocation des ressources et la mise en œuvre. La plateforme devrait avoir des liens solides avec les communautés agricoles qu'elle cherche à représenter et devrait avoir des structures provinciales pour l'appuyer. Une des principales responsabilités de cette plateforme serait de construire des liens avec d'autres acteurs de la RAD tels que les instituts de recherche, les bailleurs, le gouvernement et les OSC dans d'autres parties du monde. Il devrait tirer parti des réseaux existants tels que PELUM et PROLINNOVA;
- b. Améliorer leur capacité de participation à la RAD en développant et en acquérant le personnel avec des connaissances du « domaine » ainsi que des connaissances sur les processus de recherche agricole, afin qu'elles soient mieux en mesure d'exprimer leurs problèmes et leurs positions. Un des moyens d'augmenter cette capacité est de travailler avec les universités et les organismes de recherche qui s'intéressent à l'agriculture durable et les projets axés sur les petits exploitants;
- c. Se préparer et participer à des structures de financement publiques de la RAD, aux politiques et aux processus des donateurs et développer une stratégie de plaidoyer pour un appui soutenu à la RAD. Ils devraient s'assurer que la politique des SNRA en cours d'élaboration répond à leurs besoins. Ils doivent développer la capacité à examiner les politiques des donateurs et s'engager avec eux de manière proactive pour influencer l'allocation des ressources, afin de leur permettre de consulter, effectuer des recherches et participer aux forums d'élaboration des calendriers;
- d. Identifier les structures de gouvernance qui dirigent la RAD et faire pression pour s'y inclure de manière significative. Il s'agit notamment des organismes comme la NCST, le conseil d'administration national de recherche agronomique et le KARI et
- e. Etablir des liens avec les OSC d'autres pays d'Afrique orientale et centrale pour influencer l'établissement du programme RAD et l'allocation des ressources au niveau sous-régional en travaillant avec et à travers l'ASARECA.



4.3 Étude de cas Sénégal: Évolution des relations entre la FONGS et l'ISRA

4.3.1 Introduction

Cette étude de cas examine principalement comment la fédération sénégalaise des organisations paysannes (FONGS) travaille en collaboration avec l'Institut national de recherche agricole (ISRA) et les acteurs concernés. L'ISRA est le principal organisme public de recherche agricole au Sénégal, avec un conseil d'administration indépendant. Créé en 1974, il emploie aujourd'hui environ 70% des chercheurs au Sénégal. En 1997, il a été autorisé à commercialiser ses produits de recherche de façon autonome ou en collaboration avec le secteur privé, avec l'aide de restructuration de la Banque mondiale.

4.3.2 Les OSC et la RAD

L'ISRA a commencé l'inclusion des OSC dans la RAD nationale en 1992. Par exemple, un ancien directeur de la FONGS a été une fois membre de l'ISRA. Le FONGS se concentre sur le plaidoyer pour promouvoir l'agriculture familiale et il est heureux que maintenant on ne puisse pas parler de l'agriculture au Sénégal sans mentionner les agriculteurs familiaux. Cependant, le FONGS est préoccupé par le déficit vivrier annuel du Sénégal alors que les agriculteurs familiaux peuvent produire suffisamment de nourriture si elles obtiennent l'appui nécessaire du gouvernement et augmenter la productivité. Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS), une ONG axée sur la RAD, a participé au SNRA sénégalais depuis les années 1990. Elle effectue des recherches sur la pêche et l'agroforesterie et les influences politiques pour encourager l'agriculture familiale. L'AHDIS estime qu'elle a eu du succès dans les recherches sur le terrain parce que ses dirigeants et le personnel connaissent bien le «domaine». L'une des explications principales de la présence de chercheurs agricoles dans les ONG est que, lorsque le programme d'ajustement structurel a commencé à mordre dans les années 1980 et 1990, les salaires du secteur public ont baissé et les postes ont été gelés, poussant ainsi les chercheurs vers le secteur des ONG.

4.3.3 Conseils pour travailler ensemble dans la RAD

Une personne de FONGS a été interviewée. Elle a donné les astuces suivantes pour établir des relations, et ce sur la base de sa propre expérience de travail avec l'ISRA:

La chose la plus importante est d'apprendre à se connaître mutuellement en premier lieu. Lorsque nous avons élaboré nos plans et programmes, nous les avons invités afin qu'ils comprennent notre rêve. Nous avons pris deux ans pour mieux nous connaître les uns les autres. Pendant ces deux ans, le FONGS a assisté aux réunions de l'ISRA et vice versa.

Lors de ces rencontres, nous avons commencé à apprécier le travail de chacun et à travaillé sur la façon dont chacun contribuerait à l'autre. Nous nous sommes rencontrés environ une fois tous les deux mois. Nous avons défini des méthodes pour travailler ensemble. Cela a créé une relation qui s'est construite petit à petit.

4.3.4 Le financement de la RAD au Sénégal

Le PNUD, l'un des bailleurs de fonds de la RAD au Sénégal, aide les ONG à travailler avec



les organisations paysannes et des groupes sur des thèmes comme le changement climatique, la dégradation des sols et la biodiversité. Mais leur expérience montre que, lorsque les ONG ont fourni leur part d'effort et les OP sont indépendantes, les ONG ont du mal à lâcher du lest. Le PNUD, comme beaucoup d'autres bailleurs de fonds, n'a pas de dispositif consacré aux OSC dans ses structures de gouvernance. Au niveau sous-régional, le SNRA sénégalais est l'un des 22 systèmes nationaux qui sont membres du CORAF, dont le comité de gouvernance a prévu des dispositions pour les ONG, les organisations paysannes et le secteur privé, qui tous n'ont pas été historiquement impliqués dans la RAD en Afrique de l'Ouest.

Le CORAF finance certaines RAD en Afrique de l'Ouest à travers deux méthodes: Programme de subventions concurrentiel, et des subventions commandées (CORAF / WECARD 2010). Pour accéder à ces fonds, il doit y avoir un minimum de trois types de partenaires couvrant au moins trois pays. En appel d'offres pour des subventions, tout groupe d'intervenants peut être un partenaire principal. Parfois les OSC gagnent des offres en tant que partenaires principaux, mais ce sont souvent les universités et instituts de recherche qui gagnent parce que: (a) qu'ils comprennent le système et les exigences mieux que les autres groupes d'intervenants, et (b) les OSC n'ont souvent pas les liens nécessaires avec d'autres acteurs / intervenants dans trois pays ou n'ont pas la capacité de rédiger des offres et faire le travail, en fonction du thème.

4.3.5 Défis de la RAD au Sénégal

Quelques-uns des défis rencontrés dans la RAD au Sénégal sont:

- a. Les chercheurs ne «capitalisent» pas leur travail pour une utilisation plus large; ils ne considèrent pas le savoir des agriculteurs comme de vraies connaissances, comme la connaissance scientifique. Ils ne comprennent pas suffisamment ce que les agriculteurs disent ni ne savent comment répondre aux besoins des agriculteurs de manière appropriée;
- b. Le gouvernement et les banques investissent peu dans l'agriculture et la RAD, avec seulement 3-4% du budget national et un pourcentage similaire de prêts bancaires mis en réserve pour l'agriculture;
- c. La disparition des banques agricoles en raison des programmes d'ajustement structurel;
- d. Il n'y a pas de mécanismes qui encouragent les scientifiques à aller dans l'agriculture et les agriculteurs n'ont pas d'argent pour embaucher des scientifiques et
- e. L'adoption des innovations et de la technologie est encore faible.

4.3.6 Recommandations

Les participants à la recherche ont fait les recommandations suivantes: (a) aucun des acteurs de la RAD ne devrait fonctionner en vase clos, (b) la RAD avec plusieurs groupes à intérêt différent est un processus qui nécessite beaucoup de temps et de ressources car il ya beaucoup d'acteurs et de facteurs à prendre en compte, et (c) si les plateformes d'innovation doivent produire des effets, il est nécessaire de répondre aux différents besoins en matière de renforcement des capacités des différents acteurs (techniques, relationnelles, psychologiques).



4.4 Étude de cas sur le Ghana: les OSC et les universités

4.4.1 Introduction

Cette étude de cas porte sur la façon dont les universités et les OSC impliquées dans la RAD sont liées les unes aux autres au Ghana parce que la plupart des données générées lors de la visite porte sur ce sujet. Toutefois, les premiers paragraphes présentent un peu l'historique et le contexte de la RAD dans le pays.

4.4.2 Historique et évolution de la RAD au Ghana

Il ya eu quatre phases principales dans les approches de vulgarisation agricoles (recherche) au Ghana, qui peuvent être résumées comme suit:

- a. Phase 1 (avant 1963): cette période est marquée par les premiers missionnaires et les entreprises étrangères impliquées dans la production des cultures d'exportation;
- b. Phase 2 (1963-1987): Vulgarisation menée par les coopératives agricoles et autres programmes soutenus par les bailleurs de fonds;
- c. Phase 3 (1990-1999): Formation et Visite soutenu par la Banque mondiale; toujours du sommet vers le bas, mais vise à accroître l'efficacité et la pertinence et
- d. Phase 4 (depuis 2000): La recherche participative et l'extension (y compris le développement participatif de technologies et de Farmer Field Schools), qui a été soutenu par la GTZ et la FAO.

4.4.3 Coordination de la RAD au Ghana

La plupart des recherches agricoles au Ghana se fait sous la supervision du Conseil de la Recherche Scientifique et Industrielle (CSIR), qui est sous tutelle du ministère de l'Environnement, de la Science et de la Technologie (MEST). Les Comités de vulgarisation de la recherche, formés en 1991 sur la base et dans les cinq zones écologiques, ont été conçus pour favoriser une étroite relation de travail entre la recherche et la vulgarisation (y compris les ONG). Ils servent à évaluer l'adoption des technologies, réviser les recherches, et les programmes de vulgarisation, évaluer la pertinence de la RAD, et formuler des recommandations sur les sujets de recherches (Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture 2005). Cependant, il n'existe aucun mécanisme national qui facilitent le regroupement des ces acteurs de zone.

4.4.4 Les OSC et la RAD

Certes, au Ghana, comme au Sénégal, il ya très peu d'OSC impliquées dans la RAD pour former une plate-forme nationale indépendante. Celles qui sont impliquées, tels que l'Association œcuménique pour l'agriculture durable et le développement rural (ECASARD) et l'Association nationale des Agriculteurs et des Pêcheurs du Ghana (GNAFF), ont tendance à se concentrer sur la recherche stratégique et l'influence politique, tandis que d'autres comme le Centre pour les connaissances autochtones et de développement organisationnel (CIKOD) ont développé des approches méthodologiques qui permettent d'associer les communautés rurales à exploiter leurs ressources intellectuelles et naturelles d'une manière qui a souvent conduit à des changements pratiques et politiques. L'Association des Projets de Développement des Églises (ACDEP), d'autre part, a mis l'accent sur la recherche orientée par des agriculteurs depuis des décennies.



4.4.5 Les OSC et les universités impliquées dans la RAD

Le milieu universitaire au Ghana semble suivre les évolutions de la RAD. Par exemple, l'université de la direction de la vulgarisation agricole du Ghana travaille avec des ONG telles que CIKOD et envoie ses étudiants en stage chez les associations de petits exploitants agricoles

De nouveaux cours ont été introduits dans ses programmes – le développement organisationnel basé sur les agriculteurs et les approches de développement de la chaîne de valeur. Il ya aussi un module sur la participation à la vulgarisation pour les petits exploitants agricoles à l'attention de l'université.

Un membre de GNAFF qui faisait partie d'un groupe d'agriculteurs qui a rencontré un groupe de chercheurs agricoles en 2010 pour discuter des enjeux auxquels font face les agriculteurs a noté: «J'ai été heureux car ils étaient humbles. Ils semblaient dire qu'il ya peut-être quelque chose que les agriculteurs savent que nous ne savons pas. » Cependant, les relations de travail entre les universités et les OSC peuvent toujours s'améliorer.

À l'Université du Ghana, chaque département de la Faculté de l'Agriculture tisse des liens séparés avec les communautés agricoles et les ONG parce que l'université ne dispose pas d'une «bureau central». Par ailleurs, les liens avec les ONG sont souvent de courte durée et axée sur les enjeux, et non pas stratégique. Certains des défis spécifiques rencontrés par les OSC dans la RAD, notamment les ONG, au Ghana sont les suivants:

- a. La nécessité de survivre: ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas accorder assez d'attention à la recherche, car les résultats ne sont pas garantis, et la recherche dure beaucoup plus longtemps que le financement à court terme : le financement des bailleurs se fait dans le court terme. Il est donc à la fois risqué et peu pratique pour eux de prendre la RAD comme faisant partie de leur cœur de métier. C'est pourquoi il est important pour les OSC d'identifier et de former des alliances avec des organismes de recherche dans leur pays et régions;
- b. Les résultats des recherches des ONG sont souvent politisés et parfois rejetées parce qu'elles sont rarement considérées comme objectives ou crédibles.

4.4.6 Recommandations pour les OSC dans la RAD

Les répondants ont formulé les recommandations suivantes pour améliorer la capacité des OSC et la crédibilité dans la RAD:

(A) les OSC devraient envisager de faire des recherches conjointes avec d'autres OSC pour atteindre une plus grande profondeur et ampleur, accroître la crédibilité et économiser sur les coûts, (b) les OSC devraient établir des relations plus durables avec le milieu universitaire et les instituts de recherche afin qu'ils copublient les résultats et, plus important, de sorte qu'ils accèdent à certaines des capacités et la crédibilité associés aux organismes de recherche - plutôt que de simplement l'embaucher, comme ils le font actuellement, et (c) Les OSC doivent apprendre sur le terrain en travaillant avec des chercheurs plus expérimentés.



5. Principales conclusions et recommandations

Cette section se subdivise en deux grandes parties: La conclusion et les recommandations, l'une menant à l'autre.

5.1 Principales conclusions

Les conclusions sont organisées autour de quatre domaines d'implication des OSC dans la RAD tel que discuté dans cette étude de cartographie: (a) les OSC et la définition des programmes; (b) les OSC et l'influence politique; (c) les OSC et l'allocation des ressources; (d) les OSC et la politique / recherche sur le terrain. La nature de la zone d'intervention tend à déterminer les types de défis auxquels les OSC font face, les défis auxquels l'INSARD doit directement ou indirectement commencer répondre.

5.1.1 L'implication des OSC dans la définition des programmes

En Afrique subsaharienne, des mécanismes nationaux, sous-régionaux et régionaux de RAD prévoient l'implication des OSC dans la définition des programmes par les SNRA, les OSR et le FARA. Parfois, il est prévu tant pour les ONG que pour les OP, mais pas dans tous les cas. Alors les OP ont généralement les organisations faïtières qui les représentent au niveau national et sous-régionales, les ONG en ASS manquent d'organisations agricoles faïtières et de structures de GRN à ces niveaux, à l'exception du PELUM en Afrique orientale et australe. Cependant, même lorsque de telles organisations nationales et régionales d'OSC existent, aucun accent particulier n'est mis sur la RAD. Les organisations paysannes faïtières de l'Afrique australe et en Afrique orientale et centrale ont tendance à privilégier les intérêts de l'agriculture commerciale au détriment de ceux des agriculteurs familiaux. Un autre défi clé est que les OP et les ONG n'ont pas de forums nationaux et sous-régionaux pour délibérer sur la RAD et ensuite alimenter les structures décisionnelles. Par conséquent, la participation des OSC d'Afrique subsaharienne, au niveau du FARA et au-delà ne bénéficie pas des consultations et des mécanismes de rétroaction nécessaires. Les mécanismes internationaux de définition des programmes, notamment le GFAR et le GCARD, offrent aux OSC dans les pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Union européenne, non seulement l'occasion de collaborer étroitement entre elles mais également celle de travailler avec les autres réseaux d'OSC du monde entier. Cependant, il n'existe pas de mécanismes pour assurer les processus de consultation adéquat avant les réunions mondiales.

Les principaux défis pour l'implication des OSC dans la RAD en Afrique subsaharienne sont:

- a. L'inadéquation des mécanismes pour recueillir les données requises et parler d'une seule voix ou pour faire entendre leurs différentes voix;
- b. les intérêts divergents et conflictuels des OSC à différents niveaux;
- c. l'absence d'une vision partagée et une mauvaise séparation des tâches entre les ONG et les organisations paysannes;
- d. les difficultés des acteurs OSC et des autres acteurs intervenants dans la RAD à se comprendre en raison des langues différentes et des façons de déchiffrer le monde;
- e. Le fait que les OSC soient contournées et ne soient pas souvent prises au sérieux quand elles assistent à des plateformes;
- f. la faible participation des OSC dans les SNRA compromet la participation au niveau des OAR et du FARA et la faible densité d'ONG impliquées dans la RAD.



Les OSC d'Afrique subsaharienne sont également confrontées aux contraintes institutionnelles par rapport à la définition des programmes. Il s'agit de la faible implication dans les 4 processus clés du PDDAA, qui sont dans une large mesure, dirigés Fonds d'affectation spéciale multi donateurs. Par ailleurs, le processus ne fournit pas assez de temps pour la consultation et la rétroaction.

5.1.2 Implication des OSC dans l'influence des politiques dans le cadre de la RAD

Les OSC en Afrique subsaharienne et au-delà ont enregistré des succès notables dans l'élaboration de politiques relatives à la RAD aussi bien en termes de contexte que de méthodologie. Elles ont réussi à pousser les organisations comme l'ONU à prendre note de la nécessité, pour la souveraineté alimentaire, d'examiner et de valoriser les différentes manières de connaître et de reconnaître l'agro-biodiversité, l'agriculture familiale et la durabilité agro-écologique. Le GCRAI, le GFAR, le FARA, l'EFARD et les OAR ont donc, dans une certaine mesure, réorienté leurs politiques de ARD, sur la base du plaidoyer des OSC pour rendre la ARD plus démocratique et plus orientée sur l'impact. Cependant, ceci ne se reflète pas encore suffisamment dans la pratique de la RAD.

En influençant les politiques de recherche agricole, les OSC impliquées dans la RAD en Afrique subsaharienne font toujours face à plusieurs défis. Durant cette étude, certains intervenants ont attiré l'attention sur les questions suivantes: (a) l'usage excessif de la démarche de confrontation, (b) l'absence perçue et réelle de la capacité à produire des preuves pour appuyer des positions données, (c) le manque de temps et de ressources pour poursuivre les questions de politique au bout de leur logique en raison des cycles de financement à court terme, (d) l'incapacité de mobiliser d'autres OSC et de parler d'une seule voix en raison d'une vision étroite ou de d'un égocentrisme, (e) le manque de légitimité pour parler au nom des autres (Cela est particulièrement vrai pour certaines ONG qui tentent de parler au nom des agriculteurs), et (f) une mauvaise séparation des tâches entre et des OSC et entre elles (ONG et organisations paysannes).

5.1.3 L'implication des OSC dans la politique de la RAD et la recherche sur le terrain

L'implication des OSC impliquées dans la RAD en Afrique subsaharienne a connu une amélioration progressive mais pas suffisante. Les améliorations ont été motivées par un certain nombre de facteurs, notamment l'échec de la recherche agricole classique à prendre en charge les questions de pauvreté et d'insécurité alimentaire, le besoin croissant de développement durable, la prise de conscience croissante que la diversification des savoir-faire est plus en mesure de faire face aux question complexes de l'agriculture et à la non utilisation de la bonne science qui se trouve dans les centres de recherche. Les conditions des bailleurs de fonds ont également fait pression sur les pays d'Afrique subsaharienne pour qu'ils impliquent les OSC dans la RAD. Les OAR tels que le CORAF ont des subventions compétitives qui ne peuvent être consultées que par les parties prenantes de la RAD qui travaillent en partenariat, des partenariats pouvant être noués par les OSC. L'expérience en Afrique de l'Ouest a montré que certaines OSC ont remporté des marchés, mais d'autres luttent pour identifier les partenaires avec qui travailler. L'une des forces les plus importantes des OSC dans ce genre de recherche est leur capacité à travailler avec des méthodes de recherche participative. Mais les OSC font toujours face à de nombreux défis, à savoir:

- a. une connaissance limitée du domaine;
- b. une faible priorisation de la de recherche, car même ces OSC qui sont impliquées dans la RAD ne la considèrent pas comme leur cœur de métier;



- c. la peur des conséquences de ne pas pouvoir produire de nouvelles connaissances ou innovations après des années d'investissement (Absence de moyens pour se payer ce «luxe»);
- d. Manque de fonds dédiés qui couvrent des périodes aussi longues;
- e. Manque de préparation pour disposer des ressources humaines et financières en collaboration avec d'autres OSC pour «parcourir la distance »;
- f. le manque d'expérience de travail nécessaire avec des intervenants d'autres acteurs impliqués dans la RAD et
- g. Mauvaise articulation entre les OSC impliquées dans la politique de RAD et la recherche sur le terrain et les OSC impliquées dans l'influence politique.

5.1.4 Les OSC et le processus d'allocation des ressources

En général, bailleurs de fonds sont de plus en plus intéressés par la RAD basée sur des partenariats impliquant des OSC. Les OSC ont de plus en plus de chance de bénéficier, auprès des partenaires, des fonds destinés au financement de la RAD. Les délibérations internationales sur l'aide et l'efficacité du développement sont axées sur le travail de développement d'impact, et cela joue en faveur des OSC et de la RAD. Cependant, il ya peu de place pour les délibérations directes entre les OSC et les bailleurs de fonds sur processus d'allocation des ressources. Les personnes interrogées ont identifié les défis spécifiques suivants:

(a) de façon global, les OSC ne disposent pas d'espace leur permettant de s'engager avec les bailleurs de fonds, (b) la méconnaissance de tels mécanismes, même lorsqu'ils existent, (c) le manque de capacité et d'intérêt pour mener les recherches conjointes avec d'autres OSC et d'influer sur l'allocation des ressources des bailleurs de fonds, (d) les intérêts conflictuels entre les OSC, (e) les intérêts changeants des bailleurs de fonds, et (f) le conflit entre les intérêts des bailleurs de fonds et les priorités des OSC. Il ya souvent très peu de temps et de ressources pour participer et développer des propositions concurrentielles et certaines conditionnalités des bailleurs de fonds et les demandes d'allocation des ressources excluent les OSC. Un dehors des bailleurs de fonds, le gouvernement est un important commanditaire de la RAD dans certains pays. Dans des pays comme le Kenya, l'espace permettant aux OSC d'influencer l'allocation des ressources vers le type de RAD qu'ils désirent, est de plus en plus en réduit.

5.1.5 Les opportunité de participation des OSC dans la définition des programmes et l'allocation des ressources

L'étude a identifié plusieurs opportunités pour la participation des OSC dans la définition des programmes et dans l'allocation des ressources, ce qui implique le changement de pensée au niveau international sur le rôle des OSC dans la RAD, comme cela a été mentionné par l'Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement (IAASTD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et même la Banque mondiale ; la prise de conscience croissante de la nécessité de promouvoir un autre type de recherche agricole à la suite de l'échec de la recherche agricole classique pour répondre aux besoins des agriculteurs et des consommateurs ainsi qu'aux conditions des bailleurs de fonds qui imposent leur RAD multipartite ; et les conditions de participation des OSC dans des structures et les processus de RAD à plusieurs niveaux. Les mécanismes de priorisation dans la définition des programmes ont été identifiés comme suit: (a) les SNRA



(les systèmes nationaux de recherche agronomique), (b) les OAR, (c) le FARA, (d) l'EFARD, (e) le CSM et de l'IPC, (f) GFAR et GCARD. Les mécanismes prioritaires d'allocation des ressources ont été identifiés: (a) l'UE, (b) l'IERAD, (c) la Banque africaine de développement, (d) les fondations philanthropiques et (e) les gouvernements d'Afrique subsaharienne.

5.2 Recommandations

Tirées des contributions des participants à la recherche, de l'analyse de documents et des idées générées par les consultants, les recommandations concernent en grande partie les quatre aspects principaux suivants: (a) la Capacité - le contenu et les capacités méthodologiques dont les organisations de la société civiles (OSC) ont besoin pour s'impliquer de façon plus efficace dans divers aspects de la Recherche Agricole pour le Développement (RAD), (b) les Relations - la qualité des liens entre les OSC et en leur sein et les relations entre les OSC et les autres acteurs de la RAD; (c) les Ressources - la qualité et la quantité des ressources financières et connexes nécessaires à une participation effective dans les divers aspects de la RAD et (d) les Structures - les mécanismes de prise de décision pour l'implication des OSC dans la définition des programmes de la RAD, l'influence des politiques, la recherche de politiques et l'allocation des ressources.

1. Les ONG en Afrique subsaharienne devraient renforcer leur capacité à mener des politiques et recherches de terrain, en améliorant leurs connaissances dans le domaine;
2. Les ONG et organisations paysannes en Afrique subsaharienne devraient identifier des mécanismes et approches rigoureux pour gérer de façon productive les relations entre elles et celles avec les autres acteurs qui opèrent dans le domaine de la recherche agricole pour le développement de l'agriculture écologique et de l'agriculture familiale;
3. Les ONG de l'UE impliquées dans la RAD devraient faire pression pour la création d'espaces supplémentaires pour leurs ONG d'Afrique subsaharienne en vue d'influencer l'Union européenne et la définition de l'agenda international et le processus d'allocation des ressources;
4. Les OSC en ASS devraient mobiliser leurs énergies, leurs ressources et capacités et stratégiquement s'impliquer dans les structures de gestion de la RAD à tous les niveaux;
5. Les OSC dans les pays d'ASS et de l'UE qui sont impliqués dans la RAD devraient participer au mécanisme international de la société civile (MSC) pour assurer l'inclusion et le soutien de la RAD axée sur des critères écologiques au niveau de l'ONU;
6. Les OSC déjà engagées déjà dans la définition des programmes et les autres structures de décision devraient faire pression et créer un espace pour une plus grande participation des OSC plus enracinées dans la RAD;
7. Les OSC d'Afrique subsaharienne devraient exiger une place dans les mécanismes d'allocation des ressources ayant une incidence sur la RAD; et
8. INSARD devrait faire pression pour l'élaboration d'une plate-forme nationale sur la RAD, axée sur des critères écologiques.



5.2.1 Le renforcement des capacités

Recommandation 1: Les ONG en Afrique subsaharienne devraient renforcer leur capacité à mener des politiques et des recherches de terrain, en améliorant leurs connaissances dans le domaine;

Le renforcement des connaissances dans le domaine peut être réalisé à travers plusieurs stratégies, qui comprennent:

- a. La reconnaissance et l'exploitation des capacités existantes au sein des OSC – aussi bien pour les OP que pour les ONG dans le Nord et le Sud;
- b. Garantir l'occupation des postes de la RAD par des personnes ayant les compétences nécessaires;
- c. des partenariats de recherche avec des universitaires et des chercheurs partageant les mêmes idées au lieu de les embaucher;
- d. S'assurer que les étudiants de troisième cycle soient encadrés par des chercheurs expérimentés du gouvernement et des instituts de recherche;
- e. Créer des liens stratégiques avec les collèges et universités agricoles, le Forum africain pour les services consultatifs agricoles (AFAAS) et le Réseau africain pour l'agriculture, l'agroforesterie et les ressources naturelles (ANAFE) et le SCARDA (**Programme pour le Renforcement des Capacités pour la Recherche et le Développement Agricole en Afrique**) et
- f. Influencer les programmes et pratiques de recherche agricole des étudiants des universités agricoles et en GRN (gestion des ressources naturelles).

5.2.2 Relations et liens

Les ONG et organisations paysannes en Afrique subsaharienne devraient identifier des mécanismes et approches rigoureux, pour gérer de façon productive, les relations entre elles et celles avec les autres acteurs qui opèrent dans le domaine de la recherche agricole pour le développement de l'agriculture écologique et de l'agriculture familiale

Les ONG qui sont impliquées dans la RAD au niveau national (quel que soit leur nombre), et toutes les OP nationales, devraient faire pression pour l'identification et le soutien d'un sous-groupe de RAD axée sur des critères agro-écologiques. Le sous-groupe servirait à:

- a. Développer les contributions des OSC dans le programme national de la RAD;
- b. Négocier les priorités de la RAD, les stratégies, les méthodologies et les budgets pour le compte des OSC et fournir une rétroaction à d'autres OSC sur les questions concernant la RAD;
- b. Développer et appliquer des stratégies pour améliorer les relations des OSC et des capacités dans la RAD;
- c. Etablir des liens stratégiques et continus avec les organismes d'autoréglementation (OAR) dans leurs régions respectives;
- d. Faire un travail de réseautage sur les questions d'intérêt commun avec les OSC dans l'UE et au-delà; qui partagent les mêmes idées
- e. Etablir des liens entre les organisations qui mènent des recherches de terrain et des recherches politiques avec celles qui font de l'influence politique.

Les OP et les ONG doivent assister à la séparation des rôles et des responsabilités, afin que les ONG jouent un rôle plus favorable, de mentorat et d'accompagnement visant à améliorer les capacités des agriculteurs à «trouver» et à exprimer leurs pensée et opinion. Dans le même



temps, elles devraient former des partenariats de RAD au niveau national et au niveau sous-régional. Les partenariats devraient s'assurer de l'apparition conjointe de la vision, des processus et des résultats, de la cohérence des travaux de RAD et de la coordination des efforts, de sorte que les résultats soient cumulatifs et non fragmentés et isolés. Afin de clarifier les engagements qu'elles ont pris entre elles et avec les autres acteurs de la RAD, les OSC devraient envisager d'utiliser le cadre suivant, tiré de Najam (2000) Figure 3:

STRATEGIE SIMILAIRE	OBJECTIF SIMILAIRE	OBJECTIF DIFFERENT
	Coopération (maximum d'avantages sociaux ; coûts économiques réduits)	Cooptation (avantages économiques incertains)
STRATEGIES DIFFERENTES	Complémentarité (maximum d'avantages sociaux ; coûts économiques réduits)	confrontation (avantages économiques incertains, coûts économiques incertains)

Figure 3: Configurations de relations possibles entre les différents acteurs impliqués dans la RAD

Recommandation 3: Les ONG de l'UE impliquées dans la RAD devraient faire pression pour la création d'espaces supplémentaires pour leurs ONG d'Afrique subsaharienne en vue d'influencer l'Union européenne et la définition de programmes internationaux et le processus d'allocation des ressources. Etant donné que les ONG de l'UE ont une bonne compréhension de l'Union européenne et de la définition des programmes internationaux de RAD et des processus et mécanismes d'allocation des ressources, elles devraient:

- Générer et partager des informations avec les OSC d'Afrique subsaharienne dans la RAD sur des possibilités d'influencer la définition des programmes pour la RAD et des processus de l'allocation des ressources qui y sont liées;
- Aider les OSC d'Afrique subsaharienne à accéder à des espaces qui peuvent apparaître au niveau européen et international;
- Etablir un lien avec des initiatives de RAD en Afrique au sud du Sahara et s'appuyer sur elles dans l'élaboration des stratégies et programmes dans la RAD des OSC de l'UE.

5.2.3 Structures et processus de prise de décision en matière de RAD

Recommandation 4: Les OSC en ASS devraient mobiliser leurs énergies, leurs ressources et capacités, dans le but de s'impliquer stratégiquement dans les structures de gestion de la RAD à tous les niveaux

L'étude a identifié plusieurs mécanismes aux niveaux national, sous-régional, régional et international où les programmes de la RAD sont définis et où les politiques connexes sont engagées. Les OSC devraient chercher à comprendre le mode de fonctionnement de ces structures, se joindre à elles, en vue de contribuer à une agriculture durable, s'appuyant sur les petits exploitants. Pour ce faire il conviendra de:

- Identifier et élaborer des plates-formes nationales sur la RAD qui ont le mandat nécessaire pour parler et agir au nom des autres aux niveaux national et supérieur de la RAD;
- Développer et mettre en œuvre des mécanismes de consultation et de communication pour assurer la participation des acteurs des OSC appropriées dans la définition des programmes et obtenir une rétroaction;
- Assurer une occupation effective des espaces réservés aux OSC dans les structures de prise de décision



- d. Élaborer et utiliser des compétences de négociation et démontrer l'impact de l'agriculture écologique.

Recommandation 5: Les OSC dans les pays d'ASS et de l'UE qui sont dans la RAD devraient participer au mécanisme international de la société civile (MSC) pour assurer l'inclusion et le soutien de la RAD axés sur des critères écologiques au sein de l'ONU

L'étude a identifié le MSC (mécanisme de la société civile) comme un mécanisme potentiellement important pour permettre le développement international d'une agriculture orientée vers la sécurité alimentaire. Le Comité de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, lui-même, n'a pas encore inclus la RAD dans son agenda, mais étant donné l'importance de la RAD pour améliorer la sécurité alimentaire, il est probable qu'il l'incluse dans un futur proche. Par conséquent, les OSC dans la RAD, doivent:

- a. Participer au mécanisme de la société civile (CSM) et travailler pour convaincre les autres membres que la RAD devrait être prioritaire, et
- b. Faire du lobbying pour la mise en place d'une équipe de projet de haut niveau sur la RAD, en mettant l'accent sur une agriculture durable s'appuyant sur les petits exploitants.

Recommandation 6: Les OSC déjà impliquées dans la définition des programmes et les autres structures de décision devraient faire pression et créer un espace pour une plus grande participation des OSC plus enracinées dans la RAD

En attendant, les OSC qui occupent des postes dans la définition des programmes et l'allocation des ressources en matière de RAD devraient trouver des moyens d'améliorer les mécanismes de consultation, de rétroaction, de circulation de l'information et de décision. Ils devraient également faire du lobbying pour la création de plus d'espaces stratégiques pour les OSC et préparer le terrain pour l'occupation de tels espaces. Ceci implique le développement d'un mandat révisé en consultation avec les OSC, la recherche de financement, la création d'opportunités pour de nouvelles délibérations et la révision des recommandations faites dans ce domaine, ainsi que d'autres études pertinentes.

5.2.4 Ressources

Recommandation 7: les OSC d'Afrique subsaharienne devraient exiger une place dans les mécanismes d'allocation des ressources qui ont une incidence sur la RAD

L'étude a identifié à plusieurs niveaux - national, sous-régional, des mécanismes régionaux et internationaux qui prennent des décisions sur la destination des ressources. Les OSC impliquées dans la RAD en Afrique subsaharienne devraient:

- a. Etablir un lien avec les OSC dans les pays de l'UE engagées dans la RAD et obtenir leur aide dans la création des espaces nécessaires pour influencer les mécanismes d'allocation des ressources en provenance du Nord pour mieux répondre à une agriculture familiale et une RAD s'appuyant une approche écologique;
- b. Exploiter les ressources disponibles pour l'agriculture avec des parties prenantes multiples, offerte par des organisations telles que le Forum africain pour la recherche agricole (FARA), les organismes d'autoréglementation (OAR), l'UE et les fondations;
- c. Faire du lobbying auprès de l'UA et des Communautés économiques régionales (CER) apte à engranger des ressources pour la RAD dans les contextes du Programme



- détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et le Cadre de Productivité Agricole en Afrique (FAAP);
- d. Identifier et prendre part aux processus budgétaires nationaux, intervenir dans les structures qui allouent les ressources et investir dans la science, la technologie agricole et l'innovation;
 - e. Développer leurs capacités de mobilisation des ressources.

Lorsque les OSC prennent part à ces mécanismes, elles devraient, entre autres choses, faire du lobbying pour la qualité et la durabilité de financements qui leur permettent non seulement d'obtenir des résultats mais également de créer un impact. Le financement à court terme n'est bon ni pour la recherche axée sur l'impact ni pour les interventions de politique d'influence qui doivent aller au-delà du changement de politique pour sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Recommandation 8: INSARD devrait faire un plaidoyer pour l'élaboration de plateformes nationales sur la RAD, axées sur des critères écologiques.

INSARD devraient envisager de renforcer les capacités des OSC impliquées dans la RAD, en vue de les amener à planifier et travailler conjointement, coordonner et communiquer entre elles et avec d'autres intervenants, de la base au sommet. Cela signifie:

- a. Socialiser les conclusions et recommandations de cette étude pour les acteurs concernés;
- b. Travailler avec les réseaux d'OP et d'ONG impliquées dans le développement agricole régional et rural
- c. Encourager et soutenir les organisations ayant une orientation écologique- les organisations paysannes, les exploitations familiales ou les organisations de producteurs de pays de l'Afrique australe et orientale- à participer dans les structures des OSC, du CER et du FARA, structures parallèles à celles des agriculteurs conventionnels;
- d. Créer des opportunités d'échange d'expérience entre les OSC et en leur sein. Étant donné que ce processus prendra beaucoup de temps, INSARD devrait envisager de s'y engager étape par étape, en commençant par des groupes de pays dans chaque sous-région, et
- e. Socialiser et passer à des mécanismes de financement innovants tels que les Fonds d'Appui à l'innovation locale (FAIL).

